



Le tutorat d'étudiants

**Exemples de bonnes pratiques
en Belgique**



Le tutorat d'étudiants

Exemples de bonnes pratiques en Belgique

Le tutorat d'étudiants
Exemples de bonnes pratiques en Belgique

Cette publication est également disponible en néerlandais sous le titre:
"Student tutoring. Good practices in België"

Une publication de la Fondation Roi Baudouin
Rue Brederode, 21 à 1000 Bruxelles

Auteur: Bea Bossaerts, rédactrice freelance
Traduction: Michel Teller, Cyrano

Coordination pour la Fondation Roi Baudouin:
Françoise Pissart, directrice
Benoît Fontaine, conseiller de programme
Anne Bruwier, assistante

Photos: Natacha d'Ydewalle, Frank Toussaint, PhotoAlto

Graphisme: Kaligram

Cette publication peut être téléchargée gratuitement sur notre site <http://www.kbs-frb.be>

Cette publication peut être commandée (gratuitement) sur notre site <http://www.kbs-frb.be>,
ou auprès de notre centre de contact: tél. +32-70-233 728, fax. +32-70-233 727

Dépôt légal: D/2007/2848/09

ISBN-13: 978-2-87212-514-2

EAN: 9782872125142

Mars 2007

Avec le soutien de la Loterie Nationale

Avant-propos

Dans le cadre de son programme Intégration et Migration, la Fondation Roi Baudouin développe une série de projets visant à favoriser l'intégration des personnes d'origine étrangère. Il ne fait aucun doute que la réussite scolaire des jeunes issus de l'immigration est un des éléments clés de cette politique d'intégration. Une récente étude de l'OCDE, basée sur des données de l'enquête PISA, montre pourtant que les résultats obtenus par ces jeunes à l'école se situent en général sous la moyenne dans les deux communautés.

C'est la raison pour laquelle la Fondation Roi Baudouin désire soutenir des initiatives susceptibles d'inverser cette tendance. Le tutorat est une des pistes envisageables. Ce concept désigne un encadrement structuré que des étudiants apportent à des élèves plus jeunes afin de les aider à réussir leurs études.

Le présent rapport intitulé '**Le tutorat d'étudiants. Exemples de bonnes pratiques en Belgique**' analyse cette approche à partir de deux grands modèles. Dans le premier cas, des tuteurs sont engagés dans le cadre d'un contrat d'étudiant ou comme volontaires indemnisés afin d'aider des élèves de l'enseignement secondaire ou des étudiants de première année. Dans le second modèle, le tutorat constitue un élément du programme d'étude et fait partie des stages prévus dans la formation des futurs enseignants.

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette publication présente un certain nombre de bonnes pratiques pour les établissements d'enseignement supérieur qui souhaitent mettre en œuvre un projet de tutorat. Des exemples concrets, illustrés par des témoignages des acteurs eux-mêmes, montrent comment on peut réellement contribuer à donner, notamment aux jeunes d'origine étrangère, de meilleures chances de franchir ce pas essentiel dans leur parcours.

La Fondation Roi Baudouin lancera au printemps 2007 un appel à projets 'Tutorat' afin de soutenir des initiatives en ce sens.

Enfin, la Fondation tient à adresser ses plus vifs remerciements à Bea Bossaerts, auteur de ce rapport, et à Ahmed Medhoune, directeur du Département des Services à la Communauté universitaire à l'ULB, qui a bien voulu l'offrir de ses commentaires avisés et de précieux exemples de bonnes pratiques; il a en effet joué un rôle de pionnier en matière de tutorat dans notre pays.

Fondation Roi Baudouin

Sommaire

Avant-propos.....	p. 3
1. Introduction.....	p. 5
2. Le retard scolaire des jeunes d'origine étrangère	p. 9
3. Modèles de bonnes pratiques	p. 11
Modèle 1: Tutorat en dehors du programme d'études.....	p. 11
1a Tutorat d'étudiants pour des élèves de l'enseignement secondaire ...	p. 11
1b Tutorat d'étudiants de première année	p. 23
Modèle 2: Le tutorat intégré dans le programme d'étude	p. 26
2a Stage d'aide à domicile dans le cadre d'une formation d'instituteur ...	p. 26
2b 'Apprendre à apprendre': stage dans le cadre de la formation de professeurs de l'enseignement secondaire (bachelier)	p. 33
2c Projet SMART de stage dans le cadre de la formation des professeurs de l'enseignement secondaire (maîtrise).....	p. 34
4. Quelques conseils pratiques en guise de conclusion	p. 37
Annexe 1: Liste des personnes interviewées	p. 42
Annexe 2: Bibliographie	p. 44
Synthèse	p. 46
Executive summary	p. 48

1. Introduction

‘Parfois, les jeunes qui ont des difficultés à l’école, qu’ils soient d’origine belge ou étrangère, ont seulement besoin d’un petit coup de pouce. Nous ne pouvons pas les abandonner à leur sort. C’est moralement inadmissible. Avant, c’était moins un problème. Les gosses qui n’étudiaient pas bien arrivaient quand même à s’insérer dans la société: ils allaient aider le boulanger ou le boucher. Mais aujourd’hui, il y a beaucoup moins de possibilités pour les jeunes sans diplôme. Ils doivent trouver une place dans la société de la connaissance. Et les plus doués doivent pouvoir accéder à l’enseignement supérieur. Pouvoir contribuer à cela, c’est quelque chose de beau et d’utile pour un étudiant.’

C’est en ces termes qu’une étudiante anversoise explique pourquoi elle a voulu devenir tuteur. Et d’emblée, elle touche ainsi au cœur du tutorat: des étudiants ou des élèves aident d’autres jeunes dans leurs études et en retirent eux-mêmes un avantage sous une forme ou une autre. Telle est la philosophie qui sous-tend des méthodes aux appellations diverses: tutorat, monitorat, enseignement mutuel, coaching pédagogique...

Rien de neuf sous le soleil?

Cette idée n’est pas neuve. Dans le système pédagogique de l’Antiquité grecque et romaine, il n’était pas inhabituel de faire appel à des élèves plus âgés pour en aider d’autres. Depuis lors, l’enseignement a redécouvert à plusieurs reprises le principe du tutorat. À la fin du dix-huitième et au début du dix-neuvième siècle, par exemple, les Britanniques Andrew Bell et Joseph Lancaster développèrent, respectivement en Inde et en Angleterre, un programme de tutorat afin de pallier le manque de professeurs qualifiés face à un grand nombre d’élèves. Ce système ne tarda pas à exercer un grand impact sur la pratique pédagogique de l’époque.

Dès ce moment-là, les avantages de cette méthode pour le tuteur comme pour le tutoré sont très clairement apparus. L’idée fondamentale est qu’ ‘enseigner, c’est apprendre deux fois’, c’est-à-dire que les deux parties tirent profit de la collaboration. Elle est aujourd’hui encore à la base de pratiquement tous les programmes de tutorat. Ou, pour reprendre une définition moderne: ‘People from similar social groupings who are not professional teachers helping each other to learn and learning themselves by teaching’ (Topping, 1996).

L’accroissement du nombre de professeurs et la professionnalisation de l’enseignement réduisirent l’intérêt pour le tutorat dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. Ce n’est que dans les années soixante que la méthode fut redécouverte aux États-Unis, non plus cette fois comme moyen pour enseigner à de grands groupes d’élèves avec un petit nombre de professeurs, mais bien en réponse à de nouveaux besoins:

- > rencontrer les besoins de tous les enfants de la classe;
- > améliorer la motivation et les résultats d’enfants en difficulté d’apprentissage;
- > prévenir le décrochage scolaire;
- > faciliter l’accès à l’enseignement supérieur.

Aujourd'hui, c'est surtout aux États-Unis, en Angleterre et en Israël que le tutorat est une méthode fréquemment appliquée dans l'enseignement. Ces trois pays font incontestablement figure de pionniers dans ce domaine.

Aux Pays-Bas, en France et en Belgique, diverses formes de tutorat ont vu le jour depuis quelques dizaines d'années, quoique à une échelle plus modeste.

En Belgique, le tutorat a démarré – d'après les informations dont nous disposons – dans les années septante à l'Université Libre de Bruxelles (ULB). Une chercheuse de cette institution, Diane Finkelsztein, a été chargée d'étudier comment remédier au retard scolaire des enfants immigrés. Elle imagina un système dans lequel des enfants de fin d'école primaire aidaient à lire des élèves plus jeunes. Comme les résultats étaient probants, le ministère de l'Enseignement, qui était encore national à cette époque-là, recommanda peu après dans une circulaire (8 juillet 1975) le recours au tutorat ('l'enseignement mutuel /tutorial') dans l'enseignement primaire. Diane Finkelsztein a ensuite étendu ce système à l'enseignement secondaire en Belgique et en France et a été consultée par des équipes désireuses de l'introduire à l'université. Cependant, la notoriété de beaucoup de ces initiatives n'a guère dépassé les limites des institutions concernées.

Quel est l'objet de cette brochure?

Cette brochure veut briser cette ignorance en présentant, sous diverses formules, quelques exemples de tutorat qui peuvent servir de sources d'inspiration dans notre pays.

Nous regroupons sous le concept de tutorat toutes les initiatives structurées au travers desquelles des étudiants aident d'autres jeunes, quels que soient leur niveau et leur origine, à réussir leurs études. Cet accompagnement peut aussi bien se faire à l'école qu'au domicile, au sein d'un petit groupe ou dans le cadre d'une relation individuelle.

Nous nous limitons aux initiatives susceptibles d'améliorer l'accès et la réussite des jeunes d'origine étrangère dans l'enseignement supérieur et qui impliquent donc l'enseignement supérieur. Nous situons ces initiatives dans deux grands modèles:

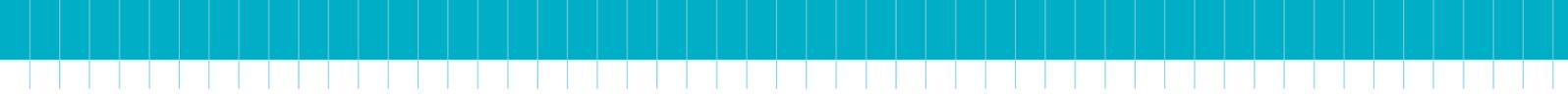
1. le tutorat qui se situe *en dehors du programme d'études* (les tuteurs perçoivent une petite rémunération);
2. le tutorat qui s'inscrit *dans le cadre du programme d'études* (et des stages que doivent faire les futurs enseignants).

Les initiatives qui ne sont pas liées à l'enseignement supérieur ne sont donc pas abordées ici, ce qui ne signifie pas qu'elles soient sans intérêt. On sait en effet que le retard scolaire des élèves d'origine étrangère commence tôt. Ainsi, le projet de *peer tutoring* pour la compréhension à la lecture dans l'enseignement fondamental, mis au point par l'Université de Gand avec le soutien du Fonds voor Wetenschappelijk Onderzoek-Vlaanderen (références: voir bibliographie en annexe 2), mérite certainement d'être pris en considération, d'autant plus que ses résultats ont pu être observés scientifiquement: la comparaison entre un groupe expérimental qui travaillait avec ce système de tutorat et un groupe de contrôle qui n'en bénéficiait pas a fait apparaître des progrès significatifs dans la compréhension à la lecture, tant auprès des tuteurs que des tutorés. Mais nous ne pouvons pas approfondir cette question dans le cadre qui nous est imparti.

Les informations récoltées pour les besoins de la présente brochure proviennent d'interviews de responsables de projet, de professeurs, d'élèves et d'étudiants ainsi que d'une recherche bibliographique restreinte. Ces interviews ont régulièrement mis en évidence le manque de concertation et d'échanges entre les différentes initiatives. Nous espérons que cette brochure pourra contribuer à combler cette lacune.

À qui la brochure est-elle destinée?

La brochure est destinée à toutes les institutions qui envisagent de mettre sur pied une initiative de ce genre: elle peut inspirer avant tout des établissements d'enseignement supérieur, mais aussi des écoles secondaires et primaires.



2. Le retard scolaire des jeunes d'origine étrangère

Les jeunes d'origine étrangère ont moins de chances d'avoir une scolarité réussie que les élèves d'origine belge. Dès l'enseignement primaire, ils accusent en moyenne un plus grand retard scolaire. Ils sont plus souvent orientés vers l'enseignement professionnel et l'enseignement en alternance et sont plus nombreux à quitter l'école sans diplôme.

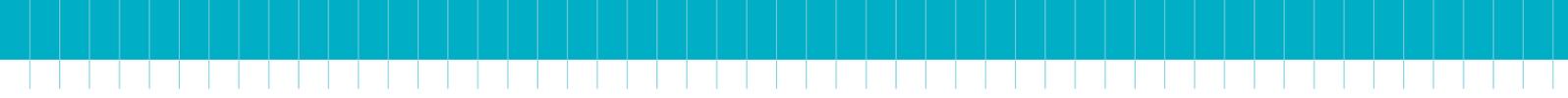
Il ressort de la dernière enquête PISA qu'à l'âge de quinze ans, les résultats en mathématique des élèves d'origine étrangère sont inférieurs à ceux des jeunes 'autochtones'. L'étude avance des explications, dont les principales sont leur retard linguistique et la condition socio-économique de la famille.

C'est pourquoi les jeunes d'origine immigrée sont relativement peu nombreux à accéder à l'enseignement supérieur et ont encore plus de mal à en sortir avec un diplôme. Faute de données statistiques suffisantes pouvant être comparées, on ne connaît pas avec précision l'ampleur du déficit de jeunes d'origine étrangère dans l'enseignement supérieur.

Ce qui est sûr, c'est qu'il y a une perte considérable de talents 'allochtones' dans notre enseignement. Les jeunes immigrés sont contraints de revoir leurs ambitions à la baisse. Dans leur entourage, ils ne trouvent pas, ou peu, de modèles auxquels s'identifier. Ils ne connaissent pas personnellement de professeurs, d'architectes ou d'ingénieurs, ni de gens qui les encouragent dans leur rêve de devenir professeur, architecte ou ingénieur – tout comme, d'ailleurs, leurs condisciples belges issus de milieux défavorisés.

La politique menée en Communauté française et en Communauté flamande vise à combler le handicap dont souffrent les élèves d'origine étrangère et de milieux défavorisés à tous les niveaux de l'enseignement: du côté francophone avec les écoles à discrimination positive et les classes-passerelles, du côté flamand avec la politique de 'Gelijke onderwijskansenbeleid' (GOK) et de 'Onthaalonderwijs voor anderstalige nieuwkomers' (OKAN). Les établissements flamands d'enseignement supérieur ont récemment signé une 'Déclaration d'engagement sur la diversité'. Ils s'engagent ainsi à collaborer à diverses mesures visant à promouvoir la diversité et l'égalité des chances pour des catégories défavorisées. Lors de l'élaboration du nouveau système de financement pour l'enseignement supérieur, le gouvernement flamand tiendra compte des engagements que les établissements d'enseignement prendront dans ce but.

On voit aujourd'hui se développer un grand nombre d'initiatives destinées à favoriser la réussite des étudiants d'origine étrangère dans l'enseignement supérieur, à tous les niveaux ainsi qu'en dehors des établissements d'enseignement (p. ex. au sein d'associations d'immigrés et d'associations d'étudiants). Le tutorat peut compléter utilement les initiatives existantes en comblant un retard scolaire et linguistique. Il met aussi des jeunes en contact avec des figures de référence, capables de les remotiver dans les moments difficiles, de leur donner plus d'ambitions et de leur ouvrir des horizons nouveaux pour leurs études et leur carrière. Cette brochure montre comment y parvenir.



3. Modèles de bonnes pratiques

Deux modèles de tutorat (qui peuvent porter un autre nom) sont présentés ci-dessous:

1. le tutorat en dehors du programme d'études;
2. le tutorat intégré au programme d'études.

Modèle 1: Tutorat en dehors du programme d'études

Ce modèle de tutorat fait appel à des étudiants, qui travaillent soit sous contrat d'étudiant, soit comme volontaires indemnisés, pour aider des élèves de l'enseignement secondaire (modèle 1A) ou des étudiants de première année de l'enseignement universitaire (modèle 1B). La première formule a été mise au point par l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et récemment reprise par l'Associatie Universiteit & Hogescholen Antwerpen et l'Universitaire Associatie Brussel. La seconde est appliquée à l'Université de Liège (ULg).

1a Tutorat d'étudiants pour des élèves de l'enseignement secondaire

Nabil: 'Sans le tutorat, j'aurais sans doute dû doubler mon année. Nous étions dans un petit groupe de six ou sept élèves. Le tuteur pouvait donc nous donner des explications individualisées. Au début, je me suis dit: ça va encore me faire quelques heures de cours en plus. Mais quand on fait tout à coup un dix sur dix à une interro, ça vous motive pour continuer.'

Comment cela a-t-il commencé?

En 1989, le directeur d'une école d'enseignement secondaire demande à Ahmed Medhoune, un professeur d'origine marocaine, de concevoir avec l'ULB une méthode pour résorber le retard des élèves d'origine étrangère. Ahmed Medhoune – qui dirige aujourd'hui ce projet – élabore une nouvelle forme de tutorat: des étudiants de l'enseignement supérieur – les tuteurs – donnent des cours à l'école, mais en dehors des heures de classe, à de petits groupes d'élèves du secondaire – les tutorés. L'objectif était clair: accroître les chances de réussite des élèves d'origine étrangère dans l'enseignement secondaire et leurs possibilités d'accès à l'enseignement supérieur. L'initiative a démarré à petite échelle.

Au départ, le tutorat de l'ULB fonctionnait avec des doctorants étrangers en séjour en Belgique – car il y avait peu d'étudiants issus de l'immigration – et des élèves d'origine étrangère. À mesure que le système s'est développé, on a également fait appel à des étudiants belges. Aujourd'hui, les groupes de tuteurs mais aussi d'élèves sont mixtes: le tutorat s'inscrit dans le cadre plus large de la lutte contre l'inégalité des chances.

En 2004, le projet a obtenu le Prix Comenius de l'Unesco, ce qui lui a permis d'être mieux connu et d'étendre son expérience à d'autres partenaires. En Flandre, l'idée a été reprise par l'Associatie Universiteit & Hogescholen Antwerpen, qui a conclu un accord de partenariat avec l'ULB et qui a lancé un projet similaire durant la dernière année académique.

Un autre partenariat a suivi avec l'Universitaire Associatie Brussel, qui a mis sur pied durant cette année académique le projet *Brutus, Brusselse Tutoren voor Scholieren*.

Chacun de ces projets possède ses accents propres mais il ne nous est pas possible ici d'entrer dans tous les détails. Nous voudrions avant tout esquisser les grandes lignes du système.

Qu'est-ce que le tutorat cherche à atteindre?

Le tutorat veut:

- > apporter aux élèves une aide au niveau des connaissances et des compétences;
- > les mettre en contact avec des figures qui pourront faire office de modèles;
- > accroître leur confiance en eux et leur motivation;
- > mieux les conseiller et les informer au sujet de l'enseignement supérieur.

L'accent peut être mis plutôt sur un suivi orienté sur le contenu des études (ULB et Anvers) ou sur les compétences nécessaires pour suivre les études et sur le retard linguistique (Bruxelles).

Les trois projets sont destinés à des élèves défavorisés d'origine belge et étrangère. Le projet anversoise donne explicitement la priorité à l'accès à l'enseignement supérieur et s'adresse uniquement aux élèves de l'enseignement secondaire général et technique. Les deux autres visent tout autant l'obtention d'un diplôme d'enseignement secondaire. Leur public-cible comprend aussi des élèves du professionnel.

Comment la méthode fonctionne-t-elle?

Le tutorat a lieu à l'école, après 16 heures ou le mercredi après-midi, au sein de petits groupes de 3 à 8 élèves (jusqu'à 10 élèves pour le projet Brutus), à raison de 1 heure 30 ou 2 heures par branche. Des adaptations sont possibles en fonction de l'école. Certaines écoles veulent donner cette possibilité pour deux ou trois branches par élève, à différents moments ou bien uniquement le mercredi après-midi.

Les branches les plus demandées sont les mathématiques, les langues et les sciences.

Il est possible de mettre explicitement l'accent sur la maîtrise de la langue dans des matières non linguistiques et sur des méthodes d'apprentissage. Les tuteurs peuvent aussi avoir un entretien avec les élèves à propos du choix de leurs études et de leurs perspectives d'avenir et les diriger éventuellement vers des centres PMS ou des services d'orientation. Certains se contentent de faire passer l'idée que 'l'enseignement supérieur est à ta portée', sans vraiment aborder le choix des études.

Le projet Brutus s'étend pour l'instant sur toute l'année scolaire (jusqu'aux vacances de Pâques). Dans les autres projets, les élèves s'inscrivent à un module d'un semestre. Ils décident ensuite s'ils ont encore besoin du tutorat et dans quelle branche. Le premier module comporte cinq à sept séances et démarre en octobre ou début novembre jusqu'à début décembre; le second va de février à mai, parfois début juin, selon la période de 'blocus' des étudiants. Il compte une quinzaine de séances.

Il faut tenir compte des conseils de classe, du début de l'année académique ainsi que des périodes d'examen des élèves et des étudiants. C'est ce qui explique principalement pourquoi la durée du premier module est réduite. S'il y a une demande des élèves et que le tuteur peut y répondre, des cours supplémentaires peuvent être donnés en dehors de la période prévue, par exemple en décembre et en juin.

Par ailleurs, l'ULB organise aussi un tutorat d'été pendant les dix derniers jours du mois d'août. Seules quelques écoles (9 en 2006) y participent.

Quelle est l'étendue du projet?

Depuis le lancement de l'expérience de l'ULB en 1989, environ 16500 élèves ont été aidés par 1700 tuteurs. Aujourd'hui, la moitié des tuteurs et plus d'un tiers des tutorés (36%) sont d'origine étrangère. Le projet touche une école sur cinq à Bruxelles et a permis, ces dernières années, d'aider en moyenne 1000 élèves par an.

1989-1990	2005-2006
1 école	18 écoles
10 tuteurs	142 tuteurs
35 élèves	933 élèves 1336 inscriptions par branche

À Anvers, on a choisi de démarrer le projet à une assez grande échelle afin de pouvoir dégager des conclusions quant aux effets produits et aux problèmes rencontrés. Un quart des tuteurs sont d'origine étrangère.

2005-2006	2006-2007
5 écoles	10 écoles
48 tuteurs	66 tuteurs (dont 13 donnent deux cours)
180 élèves	275 élèves

Le projet Brutus a délibérément opté pour une approche à plus petite échelle, bien préparée et bénéficiant d'un suivi approfondi. Dix tuteurs (dont deux d'origine étrangère) donnent cours à 60 élèves, dont 28 élèves sont d'origine étrangère ou mixte. Il y a 15 tuteurs de réserve.

Qui sont les tuteurs?

Tous les promoteurs font connaître leur initiative à l'université (ou dans le réseau de hautes écoles) par voie de dépliants, d'affiches, de messages électroniques, de mailing etc. L'un des projets a aussi organisé trois séances d'information pour des candidats-étudiants. Ces derniers introduisent leur candidature par écrit – éventuellement via un site internet – en indiquant, en plus de données factuelles, leur motivation. Tous ces renseignements sont intégrés dans une base de données.

L'ULB organise par ailleurs un entretien d'embauche pour vérifier si les étudiants sont à la hauteur de la tâche et pour quelle(s) matière(s) ils conviennent le mieux. Cette sélection tient compte entre autres de leur maîtrise du français, de leur motivation et de leurs capacités de communication. Le projet Brutus n'organise un tel entretien que s'il y a des doutes sur les compétences linguistiques d'un candidat.

Les tuteurs sont généralement des étudiants de troisième année dans la branche concernée (les mathématiques, par exemple). Certains d'entre eux envisagent déjà de se tourner vers l'enseignement, d'autres considèrent le tutorat comme un test pour voir si ce métier pourrait leur plaire. D'autres encore suivent des études qui ne correspondent pas directement à une matière scolaire.

Au sein des deux réseaux flamands, le tutorat séduit surtout des étudiants universitaires. Ceux qui fréquentent une haute école ont un horaire de cours plus chargé et sont plus souvent des navetteurs. De plus, la troisième année est pour eux aussi la dernière. Tout cela fait en sorte qu'il leur est plus difficile de combiner leurs études avec une mission de tutorat.

Pour les cours de néerlandais, l'ULB recrute parmi les étudiants néerlandophones de la VUB.

La motivation des tuteurs est généralement sociale.

Karim Ibourki (droit): 'Je trouvais que c'était un job plus intéressant que d'être caissier dans un fast-food ou de remplir les rayons dans un supermarché. Mon boulot de tuteur m'a passionné. Comme je suis moi-même un enfant de l'immigration, j'ai été heureux de pouvoir servir de modèle à d'autres et de leur montrer que l'université n'est pas réservée aux "vrais" Belges.'

Floriane Philippe (philologie romane): 'Mes parents sont enseignants et je veux moi aussi me mettre au service des gens, de la société, sans pour autant me laisser enfermer dans un carcan classique.'

Thomas Detaille (sociologie): 'J'ai fait l'agrégation. J'aime bien expliquer et entrer en contact avec d'autres. Le peu de différence d'âge fait aussi que les relations avec les élèves sont tout autres que dans une classe ordinaire.'

Quelles sont les écoles qui participent?

Le tutorat est organisé à la demande de l'école. Les universités et les hautes écoles ne veulent collaborer qu'avec des écoles motivées et enthousiastes. Elles imposent parfois comme condition un engagement durable de l'école à organiser le tutorat et une complémentarité avec une aide scolaire qui existe déjà à l'école.

Du côté de l'ULB, il s'agit toujours d'écoles à forte proportion d'élèves défavorisés et souvent d'écoles à discrimination positive. Le nombre d'élèves qui n'ont pas la nationalité belge est d'environ 20%, ce qui est une nette sous-estimation de la proportion d'élèves d'origine étrangère, étant donné que la plupart de ceux-ci sont désormais naturalisés.

À Anvers, la sélection des écoles s'est faite jusqu'ici en collaboration avec la plateforme de concertation locale (LOP Antwerpen) et sur la base des 'indicateurs GOK' (la politique d'égalité des chances dans l'enseignement flamand). Mais ces indicateurs pour le deuxième et le troisième degré mettent fortement l'accent sur les retards d'apprentissage et ne correspondent qu'en partie au public visé. On envisage de demander dorénavant aux directeurs-coordonateurs des écoles anversoises quels sont les établissements qui ont le profil voulu.

Le projet Brutus travaille, dans le cadre d'un projet expérimental du Fonds fédéral d'Impulsion à la Politique des Immigrés, avec trois écoles de profils différents: une école 'belge', une école 'mixte' et une école 'immigrée'.

Les trois projets sont accessibles aux écoles de tous les réseaux.

Quels sont les élèves qui participent?

Les élèves fréquentent le deuxième et le troisième degré de l'enseignement. La plupart d'entre eux sont d'origine étrangère.

En début d'année scolaire, un projet (ULB) propose le tutorat à toutes les classes de l'enseignement secondaire dans toutes les écoles participantes. Les tuteurs sont présents et peuvent nouer les premiers contacts. Les élèves remplissent ensuite un questionnaire et peuvent s'inscrire à un tutorat dans une ou plusieurs branches pendant un semestre. On insiste sur le fait qu'ils s'engagent ainsi à venir chaque semaine. En général, la participation est volontaire, mais il existe une forme de contrainte dans quelques écoles: certains élèves ne sont admis dans la classe supérieure qu'à condition de suivre le tutorat.

Dans les autres projets, c'est le conseil de classe qui décide quels sont les élèves qui font partie du public visé et qui ont besoin d'un soutien dans certaines matières. Ces élèves et/ou leurs parents sont contactés personnellement et participent de leur plein gré. Parfois, il faut un contact direct de l'école avec les parents immigrés pour persuader ceux-ci d'autoriser leur fille à suivre le tutorat après les heures d'école.

Sur qui repose l'organisation du projet?

Chaque projet a désigné un coordinateur général à temps plein, assisté éventuellement par une personne employée à mi-temps.

Il y a aussi un coordinateur local dans chaque école participante. Le temps qu'il peut consacrer au tutorat varie d'un cas à l'autre: pour certains (p.ex. pour le 'coordinateur de degré'), le tutorat fait partie de l'horaire officiel. D'autres coordinateurs assument cette fonction bénévolement. Leur présence peut donc fortement varier: certains coordinateurs passent régulièrement pendant les cours, d'autres sont uniquement joignables en cas de problème.

Dans les projets néerlandophones d'Anvers et de Bruxelles, un groupe de pilotage a été constitué. Les institutions qui composent le réseau y sont représentées. Le groupe de pilotage bruxellois comprend aussi un représentant des écoles concernées, des écoles normales et des PMS ainsi que le coordinateur de l'autre réseau de hautes écoles.

Depuis le 1^{er} janvier 2006, l'ULB a créé une asbl distincte, Schola ULB, pour y intégrer l'expérience du tutorat et y développer diverses activités de rénovation de l'enseignement. L'asbl reste étroitement liée à l'université.

Les responsabilités de toutes les parties (école, élèves, tuteurs) vis-à-vis du projet sont formulées dans des conventions qui sont signées par elles. Les écoles doivent par exemple mettre à la disposition du projet une boîte à courrier pour les échanges d'information entre le coordinateur, les enseignants, les tuteurs et les élèves. Certaines écoles infligent des sanctions lorsque l'élève ne respecte pas les engagements conclus.

Les coordinateurs de chaque projet ont rédigé les formulaires nécessaires au bon déroulement administratif du projet et à la planification du travail.

Les contacts avec les parents des élèves se font par l'entremise du coordinateur de l'école. Un certain nombre d'écoles remettent aux parents une lettre ou un dépliant ou donnent des informations sur le tutorat sur leur site internet. L'un des projets a rédigé une lettre standard, traduite en plusieurs langues, qui est mise à la disposition des écoles.

Les centres PMS ne sont jamais explicitement associés au tutorat.

Comment se déroulent les contacts avec les professeurs?

Un entretien ou un contact est prévu à l'école avec les enseignants afin de favoriser leur collaboration. Les tuteurs, le coordinateur, les professeurs qui enseignent les différentes matières et le responsable du tutorat peuvent ainsi se parler. Des contacts sont également possibles par gsm, par e-mail et par des documents à compléter.

L'ULB a ainsi mis au point une 'feuille de route' pour permettre un contact entre le tuteur et le professeur. Ce document contient des renseignements sur la matière vue ou à voir, les élèves absents, etc.

Comment les groupes sont-ils constitués?

La mise en rapport des tuteurs et des élèves se fait partout de la même manière. Le coordinateur de l'école constitue des groupes par branche, par enseignant et en fonction des heures disponibles. Parmi les étudiants qui sont disponibles pour cette branche, l'université sélectionne ceux qui conviennent le mieux selon des critères de motivation, de formation et éventuellement de préférences personnelles. En effet, certains tuteurs demandent par exemple à retourner dans l'école d'où ils proviennent eux-mêmes. Il y a parfois une demande spécifique pour 'apprendre à apprendre': on constitue alors un groupe distinct, en dehors des différentes matières.

Les groupes sont mixtes, à tous égards (origine belge ou immigrée, garçons et filles). Un étudiant belge peut très bien devenir une figure de référence pour des élèves d'origine étrangère, tout comme il peut être intéressant pour des élèves belges d'avoir un tuteur issu de l'immigration.

Y a-t-il une formation et une supervision prévues pour les tuteurs?

La formation et la supervision sont organisées de manière très différente d'un projet à l'autre. Deux projets ont commencé à fonctionner sans prévoir de formation et n'en organisent une que depuis peu de temps. Une formation de 3 ou 4 heures est consacrée aux aspects administratifs, à 'apprendre à apprendre', à l'importance de la langue dans toutes les matières et/ou à des échanges entre nouveaux et anciens tuteurs.

Dans le projet néerlandophone à Bruxelles, les tuteurs ont suivi une formation de deux jours, avec quatre ateliers de 3 heures sur les compétences scolaires, les processus d'apprentissage, la dimension linguistique dans les différentes branches et le travail en équipe. Une formation intermédiaire sur l'approche du tutorat sera encore donnée par un professeur d'école normale, qui assurera aussi le suivi et organisera régulièrement des moments de réflexion.

La supervision à l'école peut être effectuée par le professeur concerné. En principe, le tuteur peut toujours le contacter par téléphone. Il peut aussi s'adresser au coordinateur de l'école. En cas de problèmes graves constatés par le professeur ou le coordinateur, par exemple si le tuteur arrive systématiquement en retard, on met un terme à la collaboration.

Combien cela coûte-t-il?

Les projets disposent d'un temps plein ou d'un temps plein et demi pour la coordination. Deux projets paient les tuteurs comme des étudiants jobistes, soit environ 15 euros par heure pour l'employeur et un salaire net de pratiquement 9 euros pour l'étudiant. Le troisième projet a adopté cette année un système d'indemnisation de volontaires parce qu'il s'agit d'une formule plus flexible qui n'est pas liée au nombre d'heures de travail hebdomadaire. Du point de vue financier, cela revient à peu près au même pour les tuteurs.

Une heure supplémentaire est parfois comptée pour le déplacement jusqu'à l'école et le retour. Ailleurs, on ne paie que les heures de cours, et pas le temps consacré à la préparation, au transport, à la formation et aux contacts. Les frais de déplacement sont parfois remboursés en plus des heures de travail.

Schola-ULB fonctionne pour l'instant avec un budget annuel de 140.000 euros. Le projet anversoise dispose de 163.000 euros pour les deux années académiques 2005-2006 et 2006-2007. Une estimation grossière indique que cela revient environ à un montant de 100 à 250 euros par élève et par an, tous frais compris. Le coût des projets est plus élevé durant la phase de lancement.

D'où vient l'argent?

Tous les projets bénéficient d'un appui financier. Le tutorat est gratuit pour les élèves et les écoles. Celles-ci doivent cependant payer elles-mêmes leur coordinateur. Certaines d'entre elles demandent aux élèves une participation modique (p.ex. 10 euros) qui leur est remboursée en cas de participation régulière au tutorat.

Le projet Schola est soutenu financièrement par la Communauté française, la Commission communautaire française, la Région de Bruxelles-Capitale, plusieurs communes bruxelloises, l'Université Libre de Bruxelles et le Dispositif d'Accrochage scolaire (DAS). Comme il n'y a pas de soutien financier pour le tutorat d'été, les élèves doivent payer 25 euros pour 20 heures de cours. Le projet a aussi obtenu jadis une aide financière de Petrofina, qui n'a demandé en échange que le droit de pouvoir en faire état dans son rapport d'activités.

À Anvers, le projet bénéficie du soutien financier du ministre flamand de l'Enseignement, de la Fondation Roi Baudouin, du Fonds fédéral d'Impulsion à la Politique des Immigrés et de la Province d'Anvers.

Le projet Brutus est financé par la Vrije Universiteit Brussel, la Erasmushogeschool Brussel et la Commission communautaire flamande dans le cadre du Fonds fédéral d'Impulsion à la Politique des Immigrés.

Quels sont les effets produits?

Brutus a l'intention d'assurer un suivi systématique des résultats du projet.

Les deux autres estiment qu'il est difficile d'évaluer l'impact précis du tutorat sur les résultats scolaires ou la confiance des élèves parce son influence ne peut pas être dissociée d'autres facteurs. Comme les projets n'ont pas les moyens pour étudier les effets générés après l'enseignement secondaire – dans l'enseignement supérieur ou sur le marché de l'emploi – on ne possède pas non plus de données à ce sujet. Chaque année, tous les participants sont cependant invités à compléter un formulaire d'évaluation. Même si tout le monde ne le fait pas, ces formulaires donnent une idée des résultats obtenus et des problèmes rencontrés. Ils sont corroborés par les interviews de tuteurs, d'élèves, de directeurs d'école, de coordinateurs et d'enseignants que nous avons faites en octobre-novembre 2006.

Près de 80% des **élèves** se disent satisfaits du tutorat. Ils maîtrisent mieux la matière et ont vu leurs résultats s'améliorer (parfois de manière très sensible) dans trois cas sur quatre. Ils sont aussi plus motivés pour étudier. Seuls quelques-uns expriment un mécontentement marqué.

Selon des calculs de l'ULB, un participant régulier au tutorat a 80% de chances de réussir l'examen dans cette branche. C'est sans doute durant le tutorat d'été, qui ne dure que quelques semaines, que l'effet sur les résultats est le plus grand: presque tous les élèves qui ont bénéficié de cet accompagnement réussissent dans la branche concernée.

Les élèves trouvent souvent, grâce au tutorat, une référence qui élargit leurs ambitions et leur donne un projet d'avenir. Beaucoup d'entre eux ont d'ailleurs l'intention de poursuivre leurs études. La faible différence d'âge et l'atmosphère conviviale permettent au tuteur d'être plus proche des élèves que l'enseignant. Il est 'un modèle, un prof, un ami, un frère', dit-on à l'ULB. Bon nombre d'anciens tuteurs restent en contact avec leurs élèves par gsm et par e-mail.

Seher: 'Le tuteur nous a motivés et n'a jamais cessé de croire en nous.'

Ismaël: 'On n'a pas peur de poser une question idiote. Et le tuteur nous donne son numéro de gsm, comme ça on peut l'appeler aussi entre deux cours.'

Nabil: 'On avait son adresse e-mail. Quand on lui posait une question par e-mail, il en faisait le sujet de la prochaine leçon ou bien il nous l'expliquait directement par msn.'

Seher: 'Quand on comprend bien la matière, on a automatiquement de meilleurs points. On reçoit aussi des conseils pour étudier: comment s'y prendre, dans quel ordre.'

Achmed: 'Si tu ne comprends pas le chapitre 1 en classe, tu ne vas pas comprendre non plus le chapitre 2. Alors, tu commences à chahuter, tu te mets à détester le prof et la matière. Si tu comprends, tu vas peut-être encore faire une blague de temps en temps, mais tu continues à suivre la leçon.'

Nabil: 'Les tuteurs ont aussi un prof et ils savent ce que ça veut dire. Ils sont jeunes, ils étudient encore, ils mettent une bonne ambiance. Et ça donne plus envie d'apprendre. Un cours ordinaire de 50 minutes, c'est monotone. Le tutorat, c'est beaucoup plus gai.'

Mulk: 'L'année dernière, je suis passé en cinquième année de commerce. Comme je n'avais jamais eu de cours de comptabilité, j'ai suivi un tutorat. J'ai eu de bons points.'

Achmed: 'Depuis que je fais un tutorat en math, j'ai aussi de meilleurs points dans d'autres cours, comme en économie, ma branche principale. Quand on n'est pas bon quelque part, on a aussi plus de mal à se concentrer dans d'autres cours et on finit par laisser tomber. Mais si on sent qu'on va réussir dans un cours difficile, on peut mieux se concentrer sur d'autres choses.'

Nadia: 'Depuis que je fais un tutorat en math, j'ai aussi de meilleurs points en histoire.'

Achmed: 'Maintenant, j'envisage beaucoup plus de poursuivre mes études alors qu'avant, je pensais que je n'en serais pas capable. Parfois, j'ai envie d'étudier toute une journée.'

Ismaël: 'Le tutorat nous aide à nous dépasser. Il nous aide aussi à nous organiser pour nos études et pour plus tard, quand il faudra trouver du travail et avoir la volonté de réussir.'

Emmanuel: 'Je travaille plus vite que les autres, j'ai plus d'exercices à faire pendant les séances de tutorat et je découvre des méthodes plus rapides pour trouver la solution.'

Pratiquement tous les **tuteurs** jugent qu'il s'agit d'un très bon projet. Parmi les effets positifs pour eux-mêmes, ils citent le sentiment d'être utile, l'expérience de la communication et la capacité à diriger un groupe. Pour les étudiants qui se destinent à l'enseignement, c'est une excellente occasion de mettre leur apprentissage en pratique. Les effets positifs pour les élèves sont, à leurs yeux, une meilleure compréhension, une plus grande motivation et une plus grande confiance en eux.

Deborah Heylen (sciences politiques): 'Dans mon groupe, j'ai eu des élèves qui n'étaient jamais venus au tableau. J'ai vu leurs frustrations diminuer à vue d'œil. Ces petits groupes permettent de bien progresser, en tout cas suffisamment pour mieux suivre en classe. J'avais un garçon qui était très bon en comptabilité. Je l'ai vraiment encouragé à faire des études supérieures, je lui ai donné des brochures, des informations sur des journées portes ouvertes, des sites internet... J'espère que ça lui aura été utile.'

Frédéric Dupon (droit): 'Je n'ai pas suivi l'agrégation et, comme l'année dernière, au début du projet, il n'y avait pas encore de formation, je suis parti de mes propres souvenirs scolaires. Chaque semaine, je fais un test sur ce qu'on a vu la semaine précédente. S'il n'est pas bon, je sais ce qu'ils ne comprennent pas bien et on le revoit. Pour chaque faute de conjugaison, ils doivent réécrire le verbe en question. C'est assez scolaire et beaucoup de tuteurs travaillent peut-être autrement, mais les élèves l'acceptent bien. Ils voient qu'ils font des progrès. Je fais aussi des choses plus ludiques. Pour apprendre le vocabulaire anglais sur les parties du corps, je leur ai par exemple demandé d'apporter un magazine de mode avec un beau garçon.'

Floriane Philippe: 'Le tutorat m'a appris que même dans les écoles dites 'difficiles', il y a des enseignants et des élèves motivés.'

La plupart des **coordinateurs** locaux se disent très satisfaits du projet. Ils estiment que ces cours complémentaires ont exercé une influence positive très nette sur les connaissances des élèves et leurs perspectives d'avenir. Beaucoup jugent aussi qu'il s'agit d'une aide pour les enseignants. Ils sont satisfaits de la communication avec les tuteurs.

Serge Logist, professeur de langues germaniques et coordinateur du tutorat au Lycée Emile Max à Bruxelles: 'Les résultats sont parfois étonnants. J'avais une élève qui avait un très faible niveau en anglais au début de l'année scolaire et qui a obtenu d'excellents points en fin d'année. Je remarque d'ailleurs qu'en général le tutorat motive davantage les élèves en troisième et en quatrième que durant les deux dernières années.'

Chantal Vrancken, professeur de tourisme et coordinatrice du tutorat à l'Institut Technique Max Fischer à Bruxelles: 'Pour les élèves, c'est fantastique de pouvoir faire la connaissance de gens qui sont dans l'enseignement supérieur, d'adultes qui ne sont ni leurs professeurs, ni leurs parents. Ce sont des modèles qui leur donnent plus d'ambitions pour leur carrière. Les élèves sont bien conscients que le tutorat est une opportunité exceptionnelle. Ils peuvent s'inscrire gratuitement alors qu'ils ne pourraient jamais payer un prof particulier.'

Anne Jongen, directrice de l'Institut Emile Gryson à Bruxelles: 'Les élèves sont très enthousiastes à propos du tutorat d'été. Mais les cours donnés pendant l'année sont très durs, surtout pour ceux qui ont encore un job d'étudiant le soir dans le secteur horeca, par exemple.'

Robby Oblonsek, accompagnateur et coordinateur du tutorat à Sint-Norbertus Antwerpen: 'En tant qu'école de la ville d'Anvers, nous accueillons beaucoup d'élèves d'origine étrangère et non-néerlandophones, qui accusent donc souvent un retard scolaire et linguistique. Les mesures GOK (égalité des chances) nous permettent déjà de faire pas mal de choses, mais un coup de pouce est toujours le bienvenu. Le conseil de classe décide qui peut bénéficier du tutorat ou d'un accompagnement GOK individualisé. Le tutorat exerce donc une fonction complémentaire, car une école n'a jamais assez d'heures GOK pour pouvoir combler le retard linguistique de tous les élèves. Et ce retard se répercute dans toutes les branches. Il serait bon d'introduire le tutorat dès le premier degré – où les problèmes sont très grands – et même à l'école primaire. En principe, la priorité est donnée aux élèves qui ont le potentiel pour suivre l'enseignement supérieur.'

La réaction des **enseignants** est positive. Les leçons supplémentaires permettent généralement d'améliorer les résultats obtenus, les méthodes de travail, la confiance en soi et – dans une moindre mesure – les perspectives d'avenir. On trouve dans les formulaires d'évaluation des commentaires tels que: 'Le tuteur a permis un déblocage'; 'Il suffit souvent d'une seule interro réussie pour que l'élève retrouve sa motivation.' De nombreux enseignants estiment aussi que ces cours sont une aide pour eux-mêmes.

Nele Buyaert, professeur de néerlandais et titulaire en 3^e année du secondaire: 'Je trouve que c'est une superbe initiative pour les élèves et pour les enseignants, car cela nous décharge un petit peu. Nous donnons déjà des cours de rattrapage, par exemple pour des élèves qui ont été absents, mais il ne nous est pas possible d'aider tous ceux qui n'ont pas compris quelque chose ou qui ont un retard linguistique en néerlandais. Le tutorat vient donc compléter utilement ce qui se fait déjà à l'école. Il profite surtout aux élèves qui sont à la fois faibles dans une branche et très motivés.'

Quels sont les problèmes qui peuvent se poser?

Un premier problème qui peut se poser est **l'absence des élèves**. Elle peut être due au fait que la classe est partie en excursion et que l'école ne l'a pas fait savoir à temps au tuteur. Parfois aussi, des élèves sont absents sans raison. Afin de remédier à ce problème, un projet a dès lors décidé de ramener les séances de tutorat de 2 heures à 1 heure 30. Un certain nombre d'élèves décrochent aussi en cours d'année. C'est pourquoi les projets insistent fortement sur l'importance de la motivation des élèves ainsi que sur la nécessité, pour les coordinateurs, de signaler toute absence et d'y réagir rapidement. Il n'y a cependant pas de véritables sanctions en cas d'absence, sauf dans les quelques écoles où le tutorat se déroule pendant les heures de cours. Il arrive parfois aussi que les **tuteurs ne viennent pas** ou décrochent définitivement.

Nadège (élève): 'Cela fait plusieurs années que je participe au tutorat et je remarque que ça ne marche vraiment bien que lorsque tout le groupe est motivé et veut avancer. Quand il y a quelques élèves qui sont obligés de venir à cause de leurs parents, ils peuvent avoir une mauvaise influence qui déteint sur tout le groupe.'

Ismaël (élève): 'Parfois, un tuteur doit arrêter en cours d'année parce qu'il a sous-estimé le travail qu'il devait lui-même faire à l'université.'

Un deuxième problème concerne la **communication avec les professeurs concernés**. Il est important que les tuteurs sachent ce qui a été vu en classe et ce qui pose problème aux élèves, mais il y a trop peu de contacts entre le tuteur et le professeur. Certains enseignants n'ont pas envie de s'engager dans 'un nouveau projet de plus'. D'autres peuvent se sentir menacés: 'Ce projet met en évidence mes carences.' On s'efforce dès le départ d'être attentif à ces aspects dans la communication en soulignant que le tuteur n'est pas un concurrent du professeur, mais bien un allié pour aider les élèves à réussir.

Achmed (élève): 'Après la première leçon, on n'y croyait pas trop. Au début, le tuteur ne savait pas très bien où étaient nos problèmes. On a dû tout lui expliquer. Après, le projet a vraiment pu démarrer et ça a bien marché.'

Nabil (élève): 'Les profs de l'école doivent mieux expliquer aux tuteurs ce que nous sommes en train de faire.'

Deborah Heylen (tuteur): 'Il faut une meilleure collaboration avec les enseignants. La coordinatrice était très engagée, mais certains profs avaient vraiment baissé les bras. Quand je leur disais que tel élève faisait des progrès, leur réaction était: "Oui, mais combien de temps est-ce que ça va durer?"'

Isabelle Debaveye, professeur de français à Sint-Norbertus Antwerpen: 'L'année dernière, le tuteur ne savait pas très bien comment s'y prendre. C'était une étudiante en traduction et elle n'était pas formée pour enseigner. Lors de nos contacts préalables, j'ai vu qu'elle n'était pas disposée à collaborer. Elle a arrêté au bout de trois leçons sans en informer l'école. Cette année-ci, les choses sont beaucoup plus structurées. Le tuteur est enthousiaste et est ouvert au dialogue. Une rencontre entre les tuteurs et les enseignants a été organisée avant le début du projet et cela favorise la collaboration.'

Robby Oblonsek (coordinateur): 'La communication reste un gros problème. Il faut faire le lien entre cinq intervenants: l'école, l'université, l'élève, le prof et le tuteur. La motivation des élèves pourrait aussi parfois être améliorée. Cette année, nous demandons très clairement aux élèves s'ils ont envie de le faire. Il faut que ce soit leur choix à eux.'

Autre obstacle, la **sélection des tuteurs**. Chaque année, il faut renouveler en grande partie le recrutement des étudiants. En effet, beaucoup d'entre eux arrêtent au bout d'un an pour cause de stage, de projet Erasmus, de travail de fin d'étude... Ces sélections à répétition constituent une lourde contrainte. Et le choix ne s'avère pas toujours judicieux.

Aimajji (élève): 'Nous avons eu un tuteur qui essayait toujours d'expliquer que le prof avait tort. Ça ne nous avançait pas beaucoup.'

Nadège (élève): 'En néerlandais, on a un tuteur qui nous fait seulement apprendre des mots et des phrases par cœur. Il n'explique rien.'

Les modalités pratiques pourraient être améliorées à l'avenir, signalent certains.

Frédéric Dupon (tuteur): 'Les cours de rattrapage devraient débiter au premier trimestre, parce que maintenant, le retard est déjà important quand nous commençons. Peut-être faudrait-il recruter les tuteurs dès la fin de l'année académique?'

Enfin, tous les projets se heurtent à un **problème financier**. Ils fonctionnent avec une enveloppe budgétaire fermée, ce qui les oblige à restreindre leur action. En outre, il s'agit de financements temporaires; il faut donc régulièrement partir à la recherche de nouveaux moyens.

1b Tutorat d'étudiants de première année

Certains établissements d'enseignement supérieur organisent un tutorat qui permet à des étudiants de première année d'être aidés par des étudiants plus âgés. C'est par exemple le cas à l'Université de Liège.

Comment cela a-t-il commencé?

L'Université de Liège a mis en place, depuis l'année académique 1982-1983, un système d'étudiants-moniteurs pour accroître les chances de réussite en première année. Les professeurs qui estiment que des étudiants doivent être encadrés par un étudiant-moniteur le signalent à leur faculté, qui met un certain nombre d'heures à leur disposition selon ses possibilités. Ce système a connu une forte expansion ces dernières années.

Comment la méthode fonctionne-t-elle?

Les moniteurs assurent un accompagnement en petits groupes sur des sujets liés aux cours. Il s'agit d'exercices pratiques, qui sont obligatoires, et d'exercices de remédiation qui ne le sont pas. Le système fonctionne aussi bien dans le domaine des sciences exactes que dans celui des sciences humaines. Les moniteurs peuvent aborder à l'occasion la question des méthodes de travail, mais les étudiants qui veulent des informations plus systématiques à ce sujet peuvent s'adresser au Service Guidance Études. Par ailleurs, l'Institut Supérieur des Langues Vivantes de l'Université de Liège peut aider les étudiants étrangers qui veulent suivre des cours de langue.

Les moniteurs assurent de 30 à 150 heures d'encadrement par an. À la fin de chaque semestre, ils font signer un relevé de leurs prestations par le professeur concerné.

Quel est le public visé?

Le projet vise tous les étudiants inscrits au(x) cours concerné(s). Il concerne surtout des cours donnés dans le cadre de la première année de baccalauréat. L'activité est liée au cours. Les exercices pratiques sont obligatoires pour tout le monde. La remédiation est accessible à tous les étudiants qui en ont besoin et n'est pas spécifiquement destinée à ceux qui sont issus de milieux défavorisés.

Qui sont les moniteurs?

Les moniteurs sont des étudiants plus âgés qui ont déjà suivi le même cours et qui ont bénéficié d'un encadrement assuré par un étudiant-moniteur. Ils sont désignés par le professeur titulaire du cours en fonction de leurs résultats et de leurs compétences relationnelles. L'université conclut avec eux un contrat d'étudiant qui définit clairement leur mission.

Sur qui repose l'organisation du projet?

L'université consacre un budget à l'organisation des cours de rattrapage et de remédiation donnés par des étudiants-moniteurs. Ce budget est réparti entre les facultés, les écoles et les instituts de l'université. Pour le reste, celle-ci ne coordonne pas le projet. Il s'agit d'initiatives acceptées par la faculté et gérées individuellement par les professeurs concernés.

Comment se déroulent la formation et la supervision?

Les moniteurs sont des étudiants plus âgés, qui ont déjà suivi les mêmes cours et qui ont eux-mêmes bénéficié d'un encadrement assuré par un étudiant-moniteur. À leurs débuts, ils sont en outre aidés par des moniteurs plus expérimentés.

Le professeur définit ses critères au début de l'année, explique ce qu'il attend et donne des orientations. Souvent aussi, il assiste à la première séance donnée par un nouvel étudiant-moniteur. Comme les exercices pratiques sont étroitement liés à la partie théorique ou à d'autres parties pratiques du cours données par le professeur, celui-ci peut suivre de près le travail de l'étudiant-moniteur. Si ce dernier ne répond pas aux attentes du professeur, son contrat n'est pas renouvelé.

Comment le projet est-il organisé financièrement?

Les séances d'exercices pratiques avec les moniteurs font partie intégrante du cours. Les cours de remédiation sont facultatifs. Ces deux services assurés par les étudiants-moniteurs sont gratuits pour les étudiants qui en bénéficient.

Quelle est l'étendue du projet?

Un budget correspondant à 29.300 heures a été prévu pour l'année académique 2006-2007. Cela permet de payer entre 200 et 1000 étudiants jobistes, selon le nombre d'heures qu'ils effectuent (de 30 à 150 par an).

Quels sont les effets produits?

Si l'étudiant s'engage, l'aide apportée par l'étudiant-moniteur est positive. Elle lui permet de s'impliquer davantage dans la vie universitaire et – en combinaison avec d'autres actions proposées par l'université – elle accroît ses chances de réussite. Les étudiants nouent aussi des liens avec des condisciples plus âgés et avec leur faculté. Les absences aux cours de remédiation ne sont pas notées. Il n'est donc pas possible de savoir quels étudiants y assistent.

Les moniteurs acquièrent une expérience intéressante, réfléchissent davantage à la matière, s'intègrent mieux dans la faculté et possèdent un atout supplémentaire pour leur CV.

Quels sont les problèmes rencontrés?

Les activités de remédiation n'étant pas obligatoires, il est fréquent que ceux qui en auraient le plus besoin n'en profitent pas ou seulement au tout dernier moment, juste avant des examens. C'est l'éternel problème, soupire un responsable: 'On ne fait pas boire un cheval qui n'a pas soif.'

Modèle 2: Le tutorat intégré dans le programme d'étude

Le second modèle de tutorat est intégré au programme d'étude. Il constitue une partie d'un stage. Bien que les promoteurs de ce modèle n'utilisent pas le terme 'tutorat', leurs initiatives correspondent bien à la définition du tutorat que nous utilisons dans le cadre de cette publication, à savoir: 'Toutes les initiatives structurées au travers desquelles des étudiants aident d'autres jeunes, quels que soient leur niveau et leur origine, à réussir leurs études. Cet accompagnement peut aussi bien se faire à l'école qu'au domicile, au sein d'un petit groupe ou dans le cadre d'une relation individuelle.'

Ces initiatives sont surtout le fait d'écoles normales néerlandophones, notamment à Malines, Hasselt, Bruxelles, Anvers, Lierre, Turnhout, Bruges et Vorselaar. Nous en examinerons trois. Dans le cadre de la formation d'instituteur, la Katholieke Hogeschool Mechelen organise des stages d'aide aux devoirs qui se déroulent au domicile d'enfants fréquentant l'école primaire. Dans le Limbourg, trois hautes écoles en font autant pour des élèves du premier degré du secondaire, surtout dans le but 'd'apprendre à apprendre'. A Bruxelles, l'EHSAL met sur pied un accompagnement d'élèves du troisième degré de l'enseignement secondaire par des étudiants qui se destinent à l'enseignement dans des matières de type économique (sciences commerciales et ingénieur commercial). Ces trois projets impliquent aussi des partenaires extérieurs.

2a Stage d'aide à domicile dans le cadre d'une formation d'instituteur/institutrice

Vanessa Gomez, étudiante en 3^e année à l'école normale: 'Je vais dans une famille où il y a sept enfants. Je fais surtout attention à ce que les devoirs se fassent dans de bonnes conditions: dans le calme, sans manger en même temps et avec maman à proximité, car c'est elle qui devra prendre le relais plus tard. J'ai fait des pictogrammes à partir de ce que j'avais vu la première fois dans cette famille, comme des mains sales ou des taches sur la feuille. Ce sont des étapes à respecter: je me lave les mains quand je rentre à la maison, je prends mon journal de classe, je lis ce que je dois faire, je le fais signer par papa ou maman...'

Comment cela a-t-il commencé?

Afin d'apprendre aux étudiants à gérer la diversité sous différentes formes, la haute école les a d'abord fait participer à des écoles de devoirs à Malines. Ensuite, et dans un souci d'impliquer davantage les familles, l'idée est née d'envoyer les étudiants au domicile des enfants pour les aider à faire leurs devoirs.

C'est ainsi qu'est né, durant l'année académique 2000-2001, le projet 'Huiswerk aan huis' (Aide aux devoirs à domicile) pour les étudiants de 3^e année qui suivent des études d'instituteur. Le projet s'étend sur dix semaines pendant le premier semestre et est mené en étroite collaboration avec l'association locale Prisma.

Quels sont les objectifs du projet?

Le projet poursuit les objectifs suivants:

- > aider des élèves défavorisés à faire leurs devoirs;
- > améliorer les conditions dans lesquelles ils font leurs devoirs à domicile;
- > mettre les étudiants en contact avec d'autres cultures et avec des enfants belges défavorisés;
- > impliquer davantage les parents dans la scolarité des enfants: devoirs, journal de classe, bulletins...;
- > donner à l'école un feed-back sur sa politique de devoirs à domicile.

Les élèves aidés sont des enfants belges ou d'origine étrangère issus de milieux fragilisés.

Qui sont les étudiants?

Les étudiants sont en troisième année d'école normale. Le stage est facultatif pour les futurs professeurs du secondaire (les anciens 'régents'). En revanche, il s'agit d'un module obligatoire pour les futurs instituteurs. C'est à cette seconde catégorie que nous allons surtout nous intéresser.

Quelles sont les écoles qui participent?

Un groupe de pilotage mixte a été constitué. Il rassemble des représentants de l'association Prisma, des établissements scolaires des différents réseaux, du PMS, d'organisations d'aide sociale et de la ville de Malines. Ce groupe décide quelles écoles peuvent bénéficier du projet. La condition est qu'elles aient défini une politique en matière de devoirs à domicile et qu'elles soient prêtes à faire des efforts pour impliquer davantage les parents. Des projets en ce sens sont en cours dans la plupart des écoles.

Quels sont les élèves qui participent?

L'école sélectionne les élèves, d'origine belge ou étrangère, mais issus de milieux défavorisés. Il s'agit toujours de familles avec lesquelles l'école entretient peu de contacts et qui ne stimulent sans doute pas assez la scolarité de l'enfant: devoirs bâclés, cahiers remis en retard, formulaires pas complétés, etc.

Il peut s'agir aussi bien d'élèves ayant de grandes capacités que d'enfants en retard de scolarité. Ils sont en général dans l'une des quatre premières années du primaire: ce sont donc des élèves avec lesquels l'école devra encore travailler plusieurs années. Bien sûr, l'enfant et sa famille doivent être prêts à collaborer.

Comment le projet fonctionne-t-il?

Durant 15 heures, le stagiaire aide un enfant défavorisé à faire ses devoirs. Ces 15 heures sont généralement réparties sur 10 périodes d'une heure trente, mais certains étudiants adoptent une autre fréquence (p. ex. 15 séances d'une heure).

Avec l'enfant, le stagiaire consulte le journal de classe et planifie le travail. Il développe souvent les compétences linguistiques (lire et raconter une histoire, faire des activités ludiques, aller ensemble à la bibliothèque...).

Cedric Daelemans, étudiant en 3^e année à l'école normale: 'Christopher, un petit Congolais, est en troisième primaire. Je lui ai apporté mes BD. Les parents m'ont aussi demandé de leur conseiller des titres de livres, qu'ils vont ensuite chercher à la bibliothèque. Après les devoirs, je demande toujours à Christopher de lire quelques pages à haute voix. Avec son petit frère, je les fais aussi parler de l'école pour qu'ils puissent pratiquer leur néerlandais.'

L'étudiant veille également à ce que l'encadrement mis en place puisse se poursuivre à l'issue du stage. Il s'intéresse aux conditions et aux méthodes d'apprentissage, il implique les parents et donne des exemples concrets de sorte que les parents ou des frères et sœurs puissent prendre le relais.

S'il constate que les devoirs posent de sérieux problèmes (p.ex. des exercices trop difficiles pour un enfant qui est peu aidé chez lui), il avertit l'enseignant ou l'association qui encadre les stages. Au cas où des signaux comparables proviennent d'autres étudiants, l'association tente de négocier avec l'école une modification de sa politique de devoirs.

Vanessa Gomez: 'J'entends d'autres étudiants dire qu'il faut à leur enfant trois quarts d'heure rien que pour faire le devoir. C'est trop. Nous devons le signaler à l'enseignant.'

Parfois, l'approche du stagiaire peut inspirer l'école, ou vice-versa.

Koen Martens, étudiant en 3^e année à l'école normale: 'Je fais mon stage en première année et l'enfant dont je m'occupe est aussi en première. Ce parallélisme est intéressant. Hakim confond par exemple le b et le d, ce qui est un problème fréquent. J'avais une image très utile pour ça. Il l'a emmenée à l'école et j'ai entendu que toutes les premières années l'avait reprise. En math, Hakim travaille selon une tout autre méthode qu'à l'école où je fais mon stage: il est passionnant d'être confronté à ces pratiques différentes.'

Sur qui repose l'organisation du projet?

Dans chaque école, il y a un coordinateur (qui est aussi l'enseignant en charge de la politique d'égalité des chances). Il sélectionne les élèves avec le titulaire de classe. Il peut se rendre dans la famille à la fin du stage pour assurer la continuité des contacts.

L'association Prisma assume une fonction cruciale dans ce système parce qu'elle connaît beaucoup mieux le quartier et l'univers de vie des familles que la haute école et l'école fondamentale. Le travailleur social est une personne de confiance qui va dans les familles en dehors du contexte plus rigide de l'enseignement et qui peut, à cette occasion, nouer les premiers contacts. La Plateforme de Concertation locale assure également une coordination avec toute une série d'autres acteurs, dont des associations d'origine étrangère.

L'association Prisma prend en charge les tâches suivantes:

- > contact initial avec les écoles pour présenter le projet;
- > deuxième contact avec les écoles pour discuter des familles sélectionnées avec le coordinateur ou la direction;
- > visite au domicile des familles;
- > sélection définitive des familles;
- > rencontre initiale avec les étudiants de la haute école;
- > présentation de l'étudiant dans la famille;
- > suivi et évaluation de l'étudiant.

L'étudiant peut également faire appel à l'association s'il rencontre des problèmes qu'il ne peut résoudre lui-même, par exemple si la maman s'en va quand il est là. En effet, il est bien précisé aux familles que l'étudiant n'est pas un 'babysitter'!

Actuellement, le PMS n'est pas fortement impliqué dans le projet. Il en est informé et il vient présenter son fonctionnement. À terme, il sera sans doute plus étroitement concerné.

Comment les groupes sont-ils constitués?

Pour des raisons pratiques, la mise en contact des étudiants et des familles se fait surtout en fonction de critères géographiques. La haute école met aussi des vélos à la disposition des stagiaires afin de faciliter leurs déplacements.

Comment se déroule le contact avec le titulaire?

Avant le début du stage, l'étudiant s'entretient avec l'enseignant de l'élève, qui lui donne des informations sur l'enfant et la famille. Il peut se servir d'une check-list, établie par l'association Prisma, qui reprend les points auxquels il faut être attentif.

Un autre entretien se déroule à l'issue du stage. Il permet à l'étudiant de faire le point avec l'enseignant et de lui signaler les éléments qu'il a observés.

Comment le stage est-il préparé et encadré?

La réunion initiale permet de donner aux étudiants des informations sur l'association Prisma et sur le projet. On y évoque aussi le thème de l'immigration et de l'égalité des chances, en fonction du contexte local, ainsi que les principes de base de la communication interculturelle. Les étudiants reçoivent un dossier d'information qui résume tous ces éléments.

Un travailleur social de l'association accompagne toujours l'étudiant lors du premier contact avec la famille afin de briser la glace. Par la suite, il reste d'ailleurs à la disposition de l'étudiant si celui-ci a des questions. En cas de nécessité, l'étudiant peut faire appel à un interprète pour communiquer avec les parents, mais dans la mesure du possible, il doit faire appel à l'enfant et/ou à ses frères et sœurs.

En cours de projet, un moment de réflexion est organisé à la haute école. Chaque étudiant peut y expliquer le cas dont il s'occupe et confronter son expérience avec celle des autres stagiaires.

Quelle est l'étendue du projet?

Pour l'année 2006-2007, 6 travailleurs sociaux, 10 écoles, 6 professeurs de la haute école, 52 étudiants et 52 élèves participent au projet.

Comment les stagiaires sont-ils évalués?

Lors de chaque séance, l'étudiant tient à jour un plan de travail (jour, heure, objectifs, justification et évaluation) montrant qu'il s'engage réellement à donner le maximum de chances à l'enfant et à la famille ainsi qu'à en retirer lui-même le plus d'enseignements possible.

La note finale est attribuée en fonction de trois éléments:

- l'évaluation de ce plan faite par un professeur de la haute école;
- les conclusions que l'étudiant doit rédiger, à partir de son expérience personnelle, sur la politique de devoirs menée par l'école, le cadre de référence de la famille et la communication entre l'école et les parents;
- une évaluation faite par le travailleur social, portant sur l'attitude de l'étudiant et son approche pratique.

Combien coûte le projet?

L'école et l'association Prisma ne bénéficient pas d'un financement complémentaire pour ce projet. Celui-ci est gratuit pour les écoles et les familles concernées.

Quels sont les effets produits?

Le projet satisfait pleinement les professeurs de la haute école, les travailleurs sociaux et les familles. Les étudiants se disent globalement satisfaits, principalement parce qu'ils voient que leur travail provoque des changements dans la famille et contribue à améliorer les résultats de l'enfant (et souvent aussi de ses frères et sœurs).

Vanessa Gomez: 'La première fois, la télé était allumée et les petits étaient en train de jouer dans le salon pendant que l'enfant faisait son devoir à la table. Il vaudrait mieux qu'ils aillent jouer dans une autre pièce ou à la grande table, mais ce n'est pas possible. C'est pourquoi j'ai proposé à la maman que tous les enfants fassent leurs devoirs en même temps, aux deux tables du salon. Après deux séances, les conditions de travail s'étaient déjà améliorées. Nous suivons les étapes symbolisées par les pictogrammes: quand j'arrive, la maman éteint la télé et ferme la porte du salon. Elle recadre les enfants quand ils font trop de bruit. Je donne aussi un petit exercice à faire aux plus petits, sinon ils s'ennuient et ils nous dérangent.'

Koen Martens: 'Auparavant, les parents de Hakim ne savaient pas à quoi servait le journal de classe. Mais j'ai vu la dernière fois que la maman y avait inscrit quelque chose. Le père s'est arrangé pour qu'il y ait une nouvelle table à laquelle les enfants peuvent faire leurs devoirs. Je vois aussi que la maman donne un coup de main les jours où je ne suis pas là. Avant, les enfants bâclaient leurs devoirs parce qu'ils ne savaient pas comment faire, et les parents non plus. Maintenant, ça va bien.'

Pour les étudiants, c'est aussi l'occasion rêvée de faire la connaissance d'une famille originaire d'une autre culture.

Cedric Daelemans: 'J'ai déjà pu parler avec le père de la raison pour laquelle ils étaient venus ici. Notre expérience avec les enfants et les parents constitue une formidable préparation aux réalités auxquelles nous serons confrontés. C'est une super initiative.'

Vanessa Gomez: 'Au début, je ne me sentais pas du tout à l'aise: tout était si différent. Mais à présent, la glace est rompue et je trouve ça très chouette. Ces gens m'accueillent les bras ouverts. Ils m'offrent à boire et me proposent même un repas chaud.'

Koen Martens: 'Leur hospitalité est incroyable. Ils m'ont invité, avec mon amie, à venir manger chez eux. Je conseille à toutes les écoles de faire ça. On est littéralement plongé dans la société multiculturelle. Mais il y a plus de familles demandeuses que d'étudiants qui peuvent le faire.'

Les étudiants apprennent à gérer de manière plus consciente la diversité culturelle et les problèmes d'apprentissage. Ils pourront en tenir compte plus tard, par exemple lorsqu'ils donneront des devoirs. Ils sont sensibilisés à ces questions et apprennent à avoir des relations avec des enfants qui vivent d'autres situations que l'enfant moyen. Ils deviennent aussi plus prudents dans leurs affirmations sur ces familles parce qu'ils se rendent compte à quel point c'est un sujet délicat. Par exemple, ils prennent conscience petit à petit de tout ce qui peut être en jeu lorsque des parents ne viennent pas à une réunion de parents et ils apprennent à communiquer avec les familles.

Le bilan du projet est donc très positif. On constate qu'il exerce aussi un effet à long terme. Les étudiants qui conservent des contacts après le stage - ils sont un sur trois dans ce cas - constatent que les bonnes habitudes n'ont pas été perdues. On parle aussi beaucoup de cette initiative, par exemple dans les groupes de mamans dans certaines écoles. La haute école et l'association ne font rien par elles-mêmes pour faire connaître le projet, et pourtant la demande est beaucoup plus grande que l'offre.

Lieve Van Loock, professeur à la haute école: 'Nous croyons très fort dans ce projet. Nous avons même réduit d'autres projets pour pouvoir développer celui-ci. Nous apprécions le travail qui est fait avec les familles parce que nous constatons que c'est très efficace.'

Quels sont les problèmes qui peuvent se poser?

Tout cela ne signifie pas que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Un premier problème est la résistance initiale d'un certain nombre d'étudiants et/ou de leurs parents. Ils sont réticents, ont des questions et des craintes. Cependant, dès que les contacts commencent à bien se passer, leur appréhension disparaît.

Une meilleure préparation pourrait permettre d'éviter ce problème. Les étudiants doivent disposer d'un plus grand nombre de cadres de référence dans lesquels ils peuvent situer leur expérience.

L'évaluation constitue un autre écueil. Il est difficile de lier ce projet à des critères objectifs: un certain nombre de résultats ne sont pas mesurables ou ne sont perceptibles qu'à long terme.

Par ailleurs, l'organisation du projet demande beaucoup de temps, compte tenu du fait qu'il s'agit d'un module qui ne compte que pour trois crédits ou 48 heures de travail. On envisage de lui accorder davantage de crédits à l'avenir dans le cadre d'un nouveau programme.

Enfin, les effectifs actuels de l'association et de la haute école ne permettent pas de répondre à toute la demande. L'association Prisma reçoit presque quotidiennement des demandes de familles, tant pour l'enseignement secondaire que primaire, alors qu'elle ne mène aucune action pour faire connaître le projet. Davantage de personnel permettrait de développer cette initiative à une plus grande échelle.

2b 'Apprendre à apprendre': stage dans le cadre de la formation de professeurs de l'enseignement secondaire (bachelier)

Des étudiants limbourgeois aident aussi des élèves défavorisés à travailler à domicile. Il s'agit d'étudiants bacheliers, qui suivent une formation pour enseigner dans le secondaire (anciens régents), et d'élèves du premier degré de l'enseignement secondaire. Ce projet s'efforce aussi d'impliquer davantage les parents dans la vie de l'école.

Le projet 'Leren Thuis Leren' a débuté à Hasselt durant l'année académique 1999-2000 et a pu compter pendant cinq ans sur des subventions accordées par la Fondation Reine Paola. Il s'est aujourd'hui étendu à Heusden- Zolder. Les partenaires sont des associations d'appui à la scolarité, des PMS, des écoles d'enseignement secondaire, des écoles normales (XIOS Hogeschool Limburg, Provinciale Hogeschool Limburg, Katholieke Hogeschool Limburg) et la ville de Hasselt.

Comment se déroule le projet?

Le projet est similaire sur bien des points à celui de Malines: il s'agit d'un stage dans le cadre de la formation des enseignants. Les principales différences sont les suivantes:

- > le projet cherche surtout à favoriser la scolarité et l'orientation d'élèves défavorisés ayant besoin d'un petit coup de pouce;
- > le centre PMS est associé à la sélection des élèves;
- > l'étudiant est là pour apprendre à l'élève à apprendre: planifier son travail, préparer ce qu'il a à faire, faire les devoirs, faire une synthèse... Il est aussi très attentif aux attitudes de travail (ordre, ponctualité...) et à la bonne compréhension des instructions données;
- > l'étudiant cherche à encourager l'implication des parents. Il les incite à aller aux réunions de parents et les accompagne éventuellement. Il discute avec eux des travaux à faire, des attentes de l'école, de l'importance des branches et des points... ;
- > il noue également des contacts avec l'école de l'élève. Il assiste aux conseils de classe, observe l'élève en classe et informe l'équipe enseignante de ce qu'il fait;
- > à l'issue du projet, l'étudiant rédige un rapport sur l'élève, la famille et l'aide qu'il a apportée, en mentionnant les effets observés sur l'élève, sur ses parents et sur sa propre pratique.

Quels sont les effets produits?

Les étudiants développent leurs compétences et apprennent l'attitude à adopter face à des élèves défavorisés et à leurs parents. Ils peuvent mieux tenir compte du contexte familial d'un enfant et de l'importance de la maîtrise de la langue.

Les élèves apprennent à mieux organiser leur travail (planification, méthodes...). Ils se sentent compris et soutenus par un enseignant qui est aussi leur ami et leur confiance en eux s'améliore. Il semble aussi que la plupart des élèves obtiennent de meilleurs résultats scolaires et adoptent une attitude plus constructive à l'école.

Les parents sont davantage impliqués dans la vie de l'école et participent plus souvent aux réunions: le fait d'y assister la première fois avec l'étudiant peut les encourager à revenir plus tard. Ils ont eux aussi une meilleure image d'eux-mêmes et davantage de confiance en eux.

L'effet sur les enseignants est difficile à mesurer. La participation de l'étudiant au conseil de classe peut parfois désamorcer des préjugés sur la famille.

Quels sont les problèmes qui peuvent se poser?

Il y a un besoin d'une plus grande coordination entre les différents partenaires ainsi que de davantage de formation et de supervision.

Un autre point délicat concerne le caractère facultatif ou non de la participation au projet. Deux écoles laissent aux étudiants la liberté de s'engager ou non alors que la XIOS Hogeschool les y oblige. Une participation obligatoire demande davantage de temps et de moyens pour l'organisation et le suivi. L'enthousiasme est aussi moins grand: certains étudiants jugent que leur tâche ne consiste pas à soutenir des élèves dans leur milieu familial ou à impliquer les parents dans la vie de l'école, et il est difficile de les motiver.

Le ministre flamand de l'Enseignement et de la Formation a dégagé des moyens, dans le cadre de projets expérimentaux, pour évaluer en profondeur le projet actuel et l'améliorer.

Le projet a aussi réalisé une vidéo destinée à d'autres hautes écoles, des écoles secondaires, des organisations d'aide sociale et des PMS (voir annexe 3).

2c Projet SMART de stage dans le cadre de la formation des professeurs de l'enseignement secondaire (maîtrise)

La haute école EHSAL a lancé un projet de tutorat en février 2007. Baptisé SMART (pour 'Student voor mentor, adviseur, repetitor voor talent'), ce projet expérimental est subventionné par le ministre Flamand de l'Intérieur, de la Ville, du Logement et de l'Intégration.

Les tuteurs sont des étudiants en maîtrise qui se destinent à l'enseignement dans des matières de type économique (sciences commerciales et ingénieur commercial) au troisième degré de l'enseignement secondaire et qui effectuent ainsi une partie de leur stage.

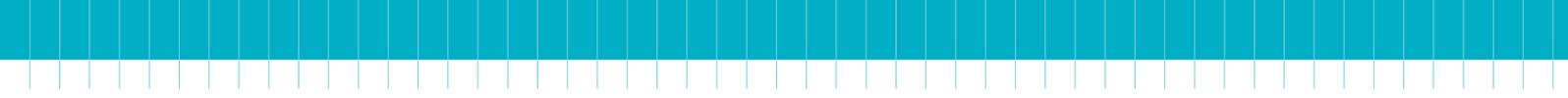
Les objectifs se situent dans la ligne des projets précédents: donner une image réaliste des études supérieures, ouvrir des perspectives nouvelles pour les élèves, leur servir de référence et favoriser leur accès à l'enseignement supérieur.

Ce projet expérimental débutera à petite échelle avec 10 étudiants et 10 élèves. Chaque étudiant accompagnera un élève (8 séances d'une heure). Les critères de sélection des étudiants seront leur motivation, leur engagement et leur vision de la diversité. Ils suivront une formation sur l'aide à domicile, les questions les plus fréquentes à propos de l'enseignement secondaire et les adresses vers lesquelles ils pourront orienter les élèves. Chaque étudiant aura un coach de la haute école et des évaluations intermédiaires seront organisées.

L'ensemble du stage représente huit crédits. L'évaluation sera effectuée par le coach, qui observera l'étudiant lors de deux séances d'accompagnement. Les leçons de préparation, les observations de l'élève et le carnet de bord de l'étudiant entreront aussi en ligne de compte.

Pour ce projet, l'EHSAL a conclu un partenariat avec la haute École de La Haye (Pays-Bas) et son programme 'Talentontwikkeling', qui a débuté en septembre 2004 et qui veut attirer davantage d'enfants de familles peu qualifiées vers l'enseignement supérieur. Il y a aussi un accord de coopération avec l'asbl Link, qui est un point d'appui et un réseau d'éducation bruxellois.

Le projet est gratuit pour les élèves et les écoles. Lorsqu'il aura été évalué, on envisagera s'il est possible de l'étendre à un plus grand nombre d'étudiants et de matières.



4. Quelques conseils pratiques en guise de conclusion

Dans la littérature scientifique, on retrouve peu de sources qui traitent des effets du tutorat. Keith Topping, un chercheur britannique à qui l'on doit plusieurs ouvrages sur ce thème, affirme que moyennant le respect de conditions précises, certains modèles de tutorat peuvent produire des effets positifs: entre autres une amélioration des résultats scolaires, une meilleure perception de l'apprentissage (métacognition), une plus grande autorégulation de l'apprentissage ainsi qu'une amélioration des compétences sociales et de l'estime de soi. Ces deux derniers effets valent d'ailleurs aussi pour les tuteurs. Nous reviendrons sur les conditions requises lorsque nous aborderons les facteurs critiques de succès et les conseils pratiques.

Par ailleurs, la demande de tutorat excède l'offre, et la formule est relativement bon marché. Le moment semble dès lors venu d'étendre les projets existants et d'en lancer de nouveaux.

Il existe des modèles très différents au profit de publics divers. Dans le cadre de cette brochure, nous avons subdivisé plusieurs initiatives en deux grands modèles:

- > modèle 1: le tutorat organisé en dehors du programme d'études et assuré par des étudiants jobistes ou des volontaires indemnisés;
- > modèle 2: le tutorat intégré au sein du programme d'études dans le cadre des stages de formation pour futurs enseignants.

Mais commençons par deux questions qui sont directement liées au choix d'un modèle. Quand on opte pour un modèle en dehors du programme d'études, il faut commencer par rechercher des moyens pour financer cette initiative. Quand on fait le choix inverse, il faut se demander comment le tutorat peut être intégré dans le programme académique.

À la recherche d'un financement

Plusieurs sources de financement ont été mentionnées dans cette brochure: les établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes, les pouvoirs publics à différents niveaux, les fondations. Il est possible de réfléchir de manière créative à d'autres formes de financement.

Une idée qui circule par exemple aux Pays-Bas est que les étudiants qui sont tuteurs d'élèves de l'enseignement secondaire bénéficient d'une réduction sur leurs droits d'inscription.

On peut aussi rechercher des entreprises prêtes à accorder un appui financier. Les entreprises qui le souhaitent pourraient par exemple soutenir des projets de tutorat pour des élèves et des étudiants d'origine étrangère.

À l'avenir, les hautes écoles et les universités flamandes pourront également s'adresser au 'Fonds d'encouragement de l'enseignement supérieur', qui, en principe, sera instauré en même temps que le nouveau système de financement de l'enseignement supérieur en Flandre. Ce fonds leur accordera des moyens financiers, notamment pour mieux encadrer les étudiants d'origine étrangère et ceux issus de milieux défavorisés. L'aide fournie par des tuteurs plus âgés s'inscrit parfaitement dans ce nouveau concept.

Enfin, il sera peut-être possible de faire appel à des fonds européens. Un fonds européen d'intégration, qui concerne aussi l'enseignement, a vu le jour le 1^{er} janvier 2007. Il se pourrait que des projets de tutorat y trouvent un financement.

Intégration structurelle dans le programme d'étude

Pour garantir la pérennité des projets et en réduire les coûts, il vaut la peine de réfléchir à la manière dont le tutorat pourrait s'intégrer structurellement dans le programme d'études.

Plusieurs pistes en ce sens peuvent être envisagées.

- **Intégration dans le stage des futurs enseignants**

La présente brochure contient des exemples de tutorat développés dans le cadre des stages des futurs enseignants. Ce système engendre indéniablement des effets à long terme car il s'agit d'expériences qui marquent les étudiants et dont ils profiteront plus tard dans leur parcours professionnel.

Par ailleurs, on pourrait faire appel aux futurs enseignants de néerlandais (en Flandre) et de français (en Communauté française) afin de combler le retard linguistique des étudiants de première année.

- **Intégration dans les stages d'autres filières de formation**

Le tutorat peut également s'intégrer dans les stages d'autres filières de formation. Un projet de stage 'aide aux études à domicile' est par exemple en cours à Bruges. Il s'agit d'un module optionnel dans quatre hautes écoles qui forment de futurs travailleurs sociaux et infirmiers sociaux (un projet de l'association 't Scharnier et qui émane de la Plateforme de concertation locale Brugge-Blankenberge).

- **Intégration dans un cours 'd'engagement sociétal'**

Les hautes écoles ne pourraient-elles pas également créer un nouveau cours 'd'engagement sociétal' qui amènerait les étudiants de l'enseignement supérieur, quelle que soit leur orientation, à s'insérer dans un projet de tutorat, moyennant la préparation et la formation nécessaires?

La K.U.Leuven organise aujourd'hui un cours interfacultaire à option intitulé *Lessen voor de 21^{ste} eeuw*, qui propose, au départ de différentes disciplines scientifiques, une réflexion prospective sur l'homme, la société et la science. 'Cette initiative constitue une occasion idéale pour élargir les horizons, par-delà des disciplines spécialisées, et pour concrétiser la dimension de formation générale à l'université', affirme la K.U.Leuven.

Une initiative telle que le tutorat est également de nature à élargir les horizons, par-delà les disciplines spécialisées, et à donner une formation générale ou une formation à la citoyenneté aux étudiants qui en ont envie.

Facteurs critiques de succès

Supposons que vous ayez trouvé des solutions pour financer le projet de tutorat et/ou l'intégrer dans une formation. Le succès n'est pas encore garanti pour autant. Comme nous l'avons dit, le tutorat n'est *pas automatiquement* efficace et les pièges sont nombreux. Pour qu'il améliore les résultats des apprenants, il faut qu'il soit bien structuré et qu'il soit de qualité.

Dans *Tutoring*, édité par l'International Academy of Education de l'Unesco (voir la bibliographie à l'annexe 2), Topping cite une série de principes généraux ou plus spécifiques, dont nous recommandons la lecture. Il indique par exemple que les tuteurs doivent toujours pouvoir admettre qu'ils ne savent pas quelque chose plutôt que de dire des choses erronées.

Il formule aussi des conseils pour les organisateurs du tutorat. Nous les résumons ci-dessous, avec les facteurs critiques de succès que nos interlocuteurs (voir annexe 1) ont mentionnés lors de la préparation de cette brochure.

- > Veillez à une bonne coordination entre tous les intervenants. Ne choisissez que des partenaires motivés (tuteurs, tutorés, écoles, direction, équipes pédagogiques, coordinateurs). Recrutez de bons tuteurs, capables de bien communiquer et prêts à s'engager. Dans les relations en tête à tête, tenez compte des caractères. Si nécessaire, recherchez aussi des partenaires en dehors de l'enseignement (p.ex. dans le monde associatif).
- > Soignez la communication entre tous les partenaires, du début à la fin du projet.
- > Formez les tuteurs et faites-les réfléchir aux questions suivantes: comment construire une relation, comment suggérer des tâches à faire, comment expliquer clairement, comment poser des questions, comment donner un feed-back, comment identifier des erreurs types...?
- > Demandez au tuteur et à l'élève de définir leurs objectifs et faites-leur signer une convention.
- > Donnez au tutorat un caractère régulier (au moins une fois par semaine).
- > Demandez aux tuteurs de noter le travail accompli et faites régulièrement contrôler ces notes.
- > Indiquez au tuteur à qui il peut s'adresser en cas de problème.
- > Écoutez régulièrement les impressions des tuteurs et des tutorés.
- > Décidez au préalable comment réagir en cas d'absence du tuteur ou de l'élève.
- > Intervenez si nécessaire.

Conseils pour bien démarrer

Enfin, voici quelques conseils pour les institutions désireuses de lancer un projet de tutorat.

- > Commencez à petite échelle et fixez-vous des objectifs réalistes. Laissez le projet mûrir petit à petit au sein de l'école afin qu'il fasse partie intégrante de celle-ci et que son fonctionnement à long terme soit assuré. Ne sous-estimez pas l'organisation que cela implique.
- > Prenez le temps de bien planifier et préparer les choses. Mettez-vous autour de la table avec des organisations qui ont déjà une expérience en la matière. Échangez des informations et des documents (par exemple des conventions types).
- > Recherchez un partenariat local pour faciliter la collaboration entre les différents niveaux d'enseignement.
- > Demandez un engagement clair à tous les partenaires: écoles, enseignants, élèves et étudiants. Si le tutorat se déroule en dehors des heures d'école, il faut que les élèves y participent de leur plein gré.
- > Définissez le public cible de manière large: tous ceux qui veulent être aidés. Ne le limitez pas aux seuls élèves ou aux étudiants issus de l'immigration.
- > Définissez les responsabilités de chacun.
- > Assurez la gratuité du système pour les élèves. On peut éventuellement leur demander une petite caution, qui leur sera remboursée s'ils ont participé à tout le projet.
- > Si le projet se déroule au domicile des élèves, prévoyez dans la formation initiale des cadres de référence sur l'égalité des chances, la diversité culturelle, la communication interculturelle etc. Organisez aussi divers moments d'échanges et de réflexion, sinon le projet risque plutôt de renforcer certains stéréotypes.

Pour terminer...

Des voix critiques s'élèvent parfois à propos du tutorat. Cependant, le tutorat est une méthode qui ne revient pas très cher par élève et qui engendre en outre un certain nombre d'effets spécifiques. Les jeunes tuteurs peuvent obtenir des résultats sensibles dans un climat non scolaire, en particulier lorsqu'il s'agit d'élèves qui 'détestent l'école'. Les témoignages le reflètent clairement.

D'autres critiques voient surtout dans le tutorat une sorte d'approche marketing de la part de l'établissement d'enseignement supérieur, qui tenterait ainsi, en aidant des élèves d'écoles secondaires, de recruter de futurs étudiants. La pratique démontre cependant qu'un projet visant aussi des élèves de l'enseignement technique et professionnel se traduit par un nombre assez limité de nouvelles inscriptions pour les hautes écoles, et encore moins pour les universités. Il y a donc des manières plus rationnelles de faire de la promotion, d'autant plus que le tutorat d'élèves défavorisés engendre des frais supplémentaires pour les institutions d'enseignement. Celles-ci n'en retirent pas d'avantage financier.

En revanche, elles peuvent ainsi assumer leur fonction sociale, en favorisant le passage d'un modèle de course d'obstacles, où les participants les moins performants sont éliminés, à un modèle où on s'efforce d'amener à bon port tous ceux qui ont pris le départ et qui respectent un certain nombre d'engagements.

Cette brochure entend être une source d'inspiration pour tous ceux que cette démarche aura séduits!

Annexe 1: Liste des personnes interviewées

Responsables de projet

El Hassan Aouraghe, coordinateur du tutorat, Associatie Antwerpen

Griet Blicck, responsable projet SMART (EHSAL)

Elise Boxus, responsable Conseil Général des Etudes, Université de Liège

Pierre Colpin, Informations sur les Etudes, Université de Liège

Gisèle Descheppere, coordinatrice Katholieke Hogeschool Mechelen

Geraldine De Visscher, coordinatrice projet Brutus, Universitaire Associatie Brussel

Raf Devos, coordinateur général Universitaire Associatie Brussel

Filip Giraldo, directeur adjoint, Athénée royal Etterbeek

Ahmed Medhoune, directeur Schola – ULB

Ria Rector, chef de département baccalauréat enseignement dans l'enseignement secondaire, Xios Hogeschool Hasselt

Dominique Rossion, coordinateur Schola – ULB

Joke Sweygers, coordinateur tutorat, Associatie Antwerpen

Nicole Van Coillie, présidente 't Scharnier Brugge

Lieve Van Look, responsable engagement socio-culturel, Katholieke Hogeschool Mechelen

Professeurs et coordinateurs

Nele Buyaert, professeur de néerlandais, Sint-Norbertusinstituut Antwerpen

Isabelle Debaveye, professeur de français, Sint-Norbertusinstituut Antwerpen

Anne Jongen, directrice, Institut Emile Gryson Bruxelles

Serge Logist, professeur de néerlandais-anglais, coordinateur du tutorat, Lycée Emile Max Bruxelles

Robby Oblonsek, accompagnateur, coordinateur du tutorat, Sint-Norbertusinstituut Antwerpen

Chantal Vrancken, professeur de tourisme, coordinateur du tutorat, Institut Technique Max Fischer Bruxelles

Tuteurs/accompagnateurs

Cedric Daelemans, école normale Katholieke Hogeschool Mechelen

Thomas Detaille, sociologie ULB

Frédéric Dupon, droit UA

Deborah Heylen, sciences politiques UA

Vanessa Gomez, école normale Katholieke Hogeschool Mechelen

Karim Ibourki, droit ULB

Koen Martens, école normale Katholieke Hogeschool Mechelen

Hakima El Meziane, sciences politiques et sociales UA

Floriane Philippe, philologie romane ULB

Élèves

Nabil, Achmed, Nadia, Gök: Koninklijk Atheneum Hoboken

Mulk: Sint-Norbertusinstituut Antwerpen

Almajji, Ismaël, Emmanuel, Nadège, Géraldine: Lycée Emile Max Bruxelles

Autres

Kris van den Branden, directeur Steunpunt GOK

Karima Bennasser, travailleuse sociale Prisma Mechelen

Hilde Van Keer, Universiteit Gent

Younes El Yousfi, éducateur Prisma Mechelen

Kathleen Vercauteren, département Services to Science and the Community,
Universiteit Antwerpen

Annexe 2: Bibliographie

- Almaci, M. en De Meester K., Verweesd, verdwaald, verloren? Allochtonen in het Vlaams universitair landschap. *Tijdschrift voor Onderwijsrecht en Onderwijsbeleid*
- Bossaerts, B. Geen woorden maar daden. In: *Delta. Tijdschrift voor hoger onderwijs*, n° 11, septembre 2006.
- Crul, M. en Kraal K.(2004). *Evaluatie Landelijk Ondersteuningsprogramma mentoring*. Instituut voor Migratie- en Etnische Studies, Universiteit van Amsterdam
- Crul, M., Student mentoring onder allochtone jongeren. Een methodiek in ontwikkeling. In: *Pedagogiek*, 23^e année, n° 1, 2003.
- Departement Onderwijs en Vorming (2006). *Diverse lectoren... diverse studenten? Sluitstuk van een jaar nadenken met lectoren en organisaties over een diversiteit in de lerarenopleidingen*.
- Depreeuw, E., Cloet, J., Van Poucke, M., Somers, A.(2006). *Antwoorden op diversiteit en flexibilisering. Vademecum voor studietrajectbegeleiding in het hoger onderwijs*. Leuven: Acco.
- Finckelszstein D., texte conférence ULB, 23.11.2000.
- Katholieke Hogeschool Mechelen en Prisma Onderwijsopbouwwerk (2006-2007), *Informatiebundel project sociaalcultureel engagement – basisonderwijs*.
- Katholieke Hogeschool Mechelen en Prisma Onderwijsopbouwwerk (2006-2007), *Informatiebundel project sociaalcultureel engagement – secundair onderwijs*.
- Medhoune A., *Enjeux et pratiques du tutorat scolaire: le cas bruxellois*. Texte conférence ULB, 23.11.2000.
- Strijbosch J., Rector,R., Celep, H. Openheid voor diversiteit in de lerarenopleiding. In: *VELON Tijdschrift voor Lerarenopleiders*, 27^e année (4), 2006.
- Topping, K. The effectiveness of peer tutoring in further and higher education: a typology and review of the literature. In: *Higher Education* 32: 321-345, 1996.
- Topping, K. (2000). *Tutoring*. International Academy of Education, UNESCO.
- Vaessen, K (2000). *Tien tips voor het invoeren van leerlingmentoring*. Sardes.
- Van Keer H. (2002). Een boek voor twee. Een onderzoek naar het verwerven van strategieën voor begrijpend lezen via peer tutoring in de lagere school. In *Vonk*, 31^e année n° 3, jan-fév. 2002.
- Van Keer, H. (2002). *Een boek voor twee. Strategieën voor begrijpend lezen via peer tutoring*. Antwerpen-Apeldoorn: Garant.
- Universitaire Associatie Antwerpen (2006). *Evaluatie Tutoraatproject 2005-2006*. Intern rapport.

ULB. *Présentation du Programme Tutorat et Rapport d'activités du 1er janvier au 31 décembre 2005*. Rapport interne.

Verduyckt, E., Het project Leren Thuis Leren in Hasselt: veel meer dan zomaar bijles. In: *Welwijs*, 2004, 15^e année n°. 1.

Sites internet

Haagse Hogeschool:

http://portal.hhs.nl/portal/page?_pageid=124,596789&_dad=portal&_schema=PORTAL

Schola ULB:

http://www.schola-ulb.be/FIE_Boite_echec.htm

Le tutorat d'étudiants

Exemples de bonnes pratiques en Belgique

Synthèse

Dans le cadre du programme Intégration et Migration, la Fondation Roi Baudouin développe une série de projets destinés à favoriser l'intégration des personnes d'origine étrangère. Le présent rapport s'inscrit dans les actions de la Fondation Roi Baudouin qui visent à améliorer l'accès et la réussite des étudiants d'origine étrangère dans l'enseignement supérieur.

Les élèves d'origine étrangère ont moins de chances de réussir leur scolarité, en raison entre autres d'une moins bonne maîtrise linguistique et de la condition socio-économique précaire de bon nombre de leurs familles. C'est pourquoi, ils sont aussi relativement moins nombreux à accéder à l'enseignement supérieur et à y décrocher un diplôme.

C'est pour tenter d'inverser cette tendance que la présente brochure propose une série de bonnes pratiques de 'tutorat', une pratique qui -sans être la panacée- a fait ses preuves. Il s'agit essentiellement d'initiatives qui voient des étudiants apporter une aide structurelle à de jeunes élèves d'origine étrangère (ou non). Cet encadrement scolaire peut avoir lieu à l'école ou à domicile.

Les informations qui ont été recueillies afin de réaliser cette brochure se fondent sur des interviews de responsables de projet, d'enseignants, d'élèves et d'étudiants ainsi que sur une analyse restreinte de la littérature spécialisée. Les interviews des tuteurs mettent en lumière les résultats obtenus grâce au tutorat: entre autres une amélioration des résultats scolaires, une meilleure perception de l'apprentissage, une plus grande autorégulation de l'apprentissage, ainsi qu'une amélioration des compétences sociales et de l'estime de soi.

La brochure se limite aux initiatives qui impliquent l'enseignement supérieur. Elles ont été classées en deux grands modèles, selon que le tutorat se situe ou non à l'intérieur du programme d'étude.

Dans le **premier modèle**, le tutorat extérieur au programme d'étude, les tuteurs sont engagés dans le cadre d'un contrat d'étudiant ou comme volontaires indemnisés afin d'aider des élèves de l'enseignement secondaire ou des étudiants de première année. Cette formule est appliquée à l'Université Libre de Bruxelles (ULB), à l'Associatie Universiteit & Hogescholen Antwerpen, à l'Universitaire Associatie Brussel et à l'Université de Liège (ULg).

Dans le **second modèle**, le tutorat constitue un élément du programme et fait partie du stage prévu dans la formation des enseignants. Même si les promoteurs de ces projets ne parlent pas de 'tutorat', leurs initiatives répondent bien à la définition de celui-ci. C'est par exemple le cas à la Katholieke Hogeschool Mechelen et dans trois écoles supérieures du Limbourg.

Le chapitre final aborde les modes éventuels de financement pour le premier modèle de tutorat. La brochure suggère aussi des moyens pour intégrer le tutorat dans le programme d'études (second modèle): que ce soit dans les stages des futurs enseignants, dans ceux d'autres filières de formation ou dans un cours 'd'engagement sociétal'.

Enfin, les expériences menées en Belgique et les recherches menées à l'étranger permettent de pointer les principaux *facteurs critiques de succès*.

En publiant cette brochure, la Fondation Roi Baudouin espère inciter différentes institutions à initier ce type de projet.

Le tutorat d'étudiants

Exemples de bonnes pratiques en Belgique

Executive summary

As part of the Integration and Migration Programme, the King Baudouin Foundation (KBF) is working on a number of projects to promote the integration of immigrant communities. This report is part of the KBF's work to encourage and help students from immigrant backgrounds to enter and complete higher education.

Young people from ethnic minorities are less likely than their native counterparts to successfully complete their education, due amongst other factors to language problems and their family's socio-economic situation. As a result, relatively few young people from immigrant backgrounds enter higher education and those that do have a harder time completing their studies.

To help reverse this trend, this brochure proposes a number of good practices associated with tutoring – a method which, though not a panacea, has certainly a positive impact. In essence these are initiatives where students offer structured assistance and support with their studies to ethnic minority (and native) students. This can take place either at school or at home.

The information contained in this brochure was derived from interviews with project managers, teachers, pupils and students, and from a small-scale literature survey. The interviews with tutors highlight the benefits associated with the tutoring system, including better school results, improved perception of learning, more self-regulated learning and enhanced social skills and self-esteem.

The brochure only deals with initiatives involving higher education. The initiatives have been divided up into two main models: tutoring as part of the course syllabus and extra-curricular tutoring.

In the **first model**, extra-curricular tutoring, students are brought in, in return for either a salary or a volunteer's remuneration, to help secondary school pupils or first-year college students. Such schemes are run by the Université Libre de Belgique (ULB), the Associatie Universiteit & Hogescholen Antwerpen, the Universitaire Associatie Brussel and the Université de Liège (ULg).

In the **second model**, tutoring forms part of the course syllabus, the main example being teacher training placements. Although not referred to as 'tutoring' within the system, such initiatives do fall within the definition given above. The Katholieke Hogeschool Mechelen, three Limburg higher education institutions and EHSAL (European University College Brussels) are among those offering this sort of scheme.

The final chapter examines possible funding channels for the first tutoring model. For higher education institutions in Flanders, one major source will be the higher education promotion fund (*aanmoedigingsfonds*), due to be introduced with the new funding system for higher education in Flanders.

The brochure also touches on possibilities for incorporating tutoring into the course syllabus (second model): in teacher training placements, placements for other types of course and social work classes.

Finally, a number of *critical success factors* for tutoring projects are identified, based on experiences in Belgium and international literature.

By editing this brochure, the King Baudouin Foundation hopes to encourage institutions to push ahead with projects of this kind.

Fondation Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

www.kbs-frb.be

La Fondation Roi Baudouin soutient des projets et des citoyens qui s'engagent pour une société meilleure. Nous voulons contribuer de manière durable à davantage de justice, de démocratie et de respect de la diversité.

La Fondation Roi Baudouin est indépendante et pluraliste. Nous opérons depuis Bruxelles et agissons au niveau belge, européen et international. En Belgique, la Fondation mène aussi bien des projets locaux que régionaux et fédéraux. Elle a vu le jour en 1976, à l'occasion des vingt-cinq ans de l'accession au trône du Roi Baudouin.

Pour atteindre notre objectif, nous combinons plusieurs méthodes de travail. Nous soutenons des projets de tiers, nous développons nos propres projets, nous organisons des ateliers et des tables rondes avec des experts et des citoyens, nous mettons sur pied des groupes de réflexion sur des enjeux actuels et futurs, nous rassemblons autour d'une même table des personnes aux visions très différentes, nous diffusons nos résultats au moyen de publications (gratuites),... La Fondation Roi Baudouin collabore avec des autorités publiques, des associations, des ONG, des centres de recherche, des entreprises et d'autres fondations. Nous avons conclu un partenariat stratégique avec le European Policy Centre, une cellule de réflexion basée à Bruxelles.

Nos activités sont regroupées autour des thèmes suivants:

Migration & société multiculturelle – favoriser l'intégration et la cohabitation multiculturelle en Belgique et en Europe

Pauvreté & justice sociale – détecter de nouvelles formes d'injustice sociale et de pauvreté; soutenir des projets qui renforcent la solidarité intergénérationnelle

Société civile & engagement citoyen – stimuler l'engagement citoyen; promouvoir les valeurs démocratiques auprès des jeunes; appuyer des projets de quartier

Santé – encourager un mode de vie sain; contribuer à un système de soins de santé accessible et socialement accepté

Philanthropie – contribuer à un développement efficace de la philanthropie en Belgique et en Europe

Balkans – protéger les droits de minorités et de victimes de la traite des êtres humains; mettre sur pied un système de visas pour étudiants

Afrique centrale – soutenir des projets de prévention du sida et de prise en charge de malades du sida

Le Conseil d'administration de la Fondation Roi Baudouin trace les lignes de force de la politique à mener. Celle-ci est mise en oeuvre par une soixantaine de collaborateurs – hommes et femmes, d'origine belge et étrangère, wallons, flamands et bruxellois.

Les dépenses annuelles de la Fondation sont de quelque 40 millions d'euros. Outre notre propre capital et l'importante dotation de la Loterie Nationale, il existe aussi des fonds de personnes, d'associations et d'entreprises. La Fondation Roi Baudouin reçoit également des dons et des legs.

Vous trouverez de plus amples informations sur nos projets et nos publications sur le site <http://www.kbs-frb.be>

Une e-news vous tiendra informé(e). Vous pouvez adresser vos questions à info@kbs-frb.be ou au 070-233 728.

Fondation Roi Baudouin, rue Brederode 21, B-1000 Bruxelles

Tél. +32-2-511 18 40, fax +32-2-511 52 21

Les dons de 30 euros minimum versés sur notre compte 000-0000004-04 sont déductibles fiscalement.

